

RENTRÉE SCOLAIRE 2026/2027

LES PRÉPARATIFS VONT BON TRAIN À TRAVERS TOUT LE PAYS

Les opérations d'anticipation liées à la prochaine rentrée scolaire, prévue pour 2026/2027, se déploient activement au sein des diverses wilayas du territoire, avec un renforcement des contrôles in situ et de l'analyse des résultats des infrastructures pédagogiques, selon un relevé publié mardi par le ministère chargé de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.



P.2

ENTRE NOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 6 Rabie El-Aouel 1448 - 19 Août 2026 - N° 1370 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

DÉCISION ONUSIENNE SUR
UN CAS DE DÉTENTION
INHUMAINE

LE MAROC A VIOLÉ LA CONVENTION CONTRE LA TORTURE



Le Comité des Nations Unies contre la torture a estimé que le Royaume du Maroc avait manqué à ses engagements découlant de la Convention contre la torture, s'agissant du parcours judiciaire et pénitentiaire du militant sahraoui Abdelmoula El Hafidi, ancien détenu désormais libre, en raison du régime de détention qui lui fut imposé à la maison d'arrêt d'Aït Melloul, qualifié de « traitement humiliant ».

P.7

CAISSE NATIONALE DES
ASSURANCES SOCIALES
DES TRAVAILLEURS
SALARIÉS (CNAS)

POSSIBILITÉ DE TÉLÉCHARGER LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE PRESTATIONS VIA LE SITE ÉLECTRONIQUE

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, mardi dans un communiqué, que les assurés sociaux peuvent désormais télécharger les formulaires relatifs aux demandes de prestations via leur compte personnel sur l'espace El-Hanaa et via le site électronique de la Caisse.

P.16

POUR L'HISTOIRE

COUP D'ENVOI À BÉJAÏA DES TRAVAUX DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM



P.16

Le coup d'envoi des travaux du colloque international sur le Congrès de la Soummam, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été donné mardi dans la wilaya de Béjaïa, à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid qui commémore à la fois les attaques du Nord-Constantinois et la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955/1956).

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

LA POÉSIE AU CŒUR DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Réunis à Alger les 17 et 18 août, poètes, critiques et académiciens placent la poésie algérienne au cœur des questions de mémoire, d'identité et de modernité. À travers les lectures, les distinctions et le prix « Taj El Kalam », la rencontre rappelle que le poème n'est pas un simple jeu de mots, mais une force capable d'émouvoir, d'instruire et de rassembler.

P.3

RENTÉE SCOLAIRE 2026/2027

LES PRÉPARATIFS VONT BON TRAIN À TRAVERS TOUT LE PAYS

Les opérations d'anticipation liées à la prochaine rentrée scolaire, prévue pour 2026/2027, se déploient activement au sein des diverses wilayas du territoire, avec un renforcement des contrôles in situ et de l'analyse des résultats des infrastructures pédagogiques, selon un relevé publié mardi par le ministère chargé de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

Par Tinhinane Bendahmane

Cette dynamique s'inscrit dans l'application des directives émanant des plus hautes instances de l'Etat, et bénéficie de la supervision constante et régulière du ministre titulaire du portefeuille, M. Saïd Sayoud.

À cet égard, les walis poursuivent leurs tournées de contrôle sur le terrain, ayant couvert l'ouverture officielle et la prise en charge de bâtiments scolaires neufs, l'examen des chantiers de réhabilitation, de maintenance et de modernisation touchant de nombreux établissements, ainsi que le pilotage des programmes d'agrandissement et de construction neuve, en vue d'accroître les capacités d'accueil et d'optimi-



ser les conditions de scolarisation des apprenants, précise le texte officiel.

Parallèlement, les autorités locales œuvrent à concrétiser les orientations

présidentielles de M. Abdelmadjid Tebboune, axées sur la « mise à disposition des moyens de déplacement et des restaurants scolaires, avec un souci constant d'entrée en fonction effective de ces services dès la première semaine de l'année scolaire ».

Dans une logique d'anticipation et de vigilance, les walis ont adressé des consignes fermes visant à « hâter l'avancement des travaux, étoffer les équipes mobilisées et remédier aux lacunes constatées, tout en veillant au respect des exigences qualitatives et des échéances contractuelles, afin d'assurer la mise à disposition des équipements éducatifs et des services annexes, et de permettre un accueil favorable des élèves », achève le communiqué.

T.B

INSCRIPTIONS EN CLASSES PRÉPARATOIRES ET EN PREMIÈRE ANNÉE PRIMAIRE DU 13 AU 24 SEPTEMBRE

Le ministère de l'Education nationale a indiqué, mardi dans un communiqué, que les inscriptions en classes préparatoires et en première année primaire, au titre de l'année scolaire 2026-2027, se dérouleront du 13 au 24 septembre, exclusivement via l'espace réservé aux parents sur la plateforme numérique du secteur (<https://awlyaa.education.dz>).

Pour les inscriptions en classes préparatoires, qui concernent les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021, les parents peuvent choisir entre une et cinq écoles primaires disposant de classes préparatoires ou un seul établissement pour ceux souhaitant inscrire leurs enfants dans des établissements privés, précise le communiqué.

Pour les inscriptions exceptionnelles en première année primaire, qui concernent les en-

fants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2021, les parents choisissent une seule école primaire parmi celles disposant de places pédagogiques, ajoute la même source. "Les inscriptions exceptionnelles en première année primaire se feront dans la limite des places disponibles, sachant que le nombre d'élèves par groupe pédagogique ne doit pas dépasser 34", explique le ministère, précisant que "faute de place pédagogique, l'enfant est automatiquement inscrit en classe préparatoire dans l'une des écoles choisies par ses parents".

Les parents pourront consulter les résultats de leurs demandes d'inscription à compter du jeudi 1er octobre, via leurs comptes personnels sur l'espace qui leur est réservé.

Les listes des élèves admis seront également affichées dans les écoles primaires concernées

ainsi que dans les établissements privés d'éducation et d'enseignement.

Les enfants admis, en classes préparatoires ou en première année primaire, rejoindront leurs établissements à partir du dimanche 4 octobre, a fait savoir le ministère, soulignant que l'inscription de tout enfant admis en première année primaire sera annulée si ce dernier ne rejoint pas son établissement scolaire dans un délai maximum d'un mois à compter de la date d'annonce des résultats. Celui-ci sera alors remplacé par l'enfant suivant sur la liste.

Dans son communiqué, le ministère a prévenu que toute inscription en classes préparatoires ou en première année primaire effectuée en dehors du système d'information du secteur est considérée comme "nulle et non avenue".

RA

DESTINÉ POUR LES JEUNES DES WILAYAS FRONTALIÈRES

UN CAMP D'ÉTÉ DE L'ENTREPRENEURIAT SE TIENT AU PÔLE UNIVERSITAIRE DE SIDI ABDALLAH

Le ministère de la Jeunesse organise du 18 au 22 août au pôle universitaire de "Sidi Abdallah" à Alger, le camp national d'été de l'entrepreneuriat au profit des jeunes des wilayas frontalières, à l'occasion de la Journée nationale du Moudjahid, commémorant le double anniversaire des Offensives du Nord-Constantinois et du Congrès de la Soummam, a indiqué, mardi, un communiqué du ministère.

Placé sous le slogan: "Découvre, vis, innove et prends", ce rendez-vous intervient en application des orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, faisant de la jeunesse "un axe du développement et son principal levier, ainsi que dans le cadre du renforcement de l'orientation constante de l'Algérie vers l'édification d'une économie renouvelée, fondée sur les compétences des jeunes, capables d'innover, de créer une valeur ajoutée et de contribuer à la diversification de la base économique, à travers les start-up et les activités entrepreneuriales", souligne la même source. Cette initiative est organisée en partenariat

avec le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, à travers l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), avec la contribution du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) et l'Office national des œuvres universitaires (ONOU).

La rencontre intervient aussi dans le sillage de "l'application des dispositions de l'accord de coopération conclu entre les secteurs de la Jeunesse et de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, ainsi qu'avec le CSJ, consacrant le principe d'égalité des chances et renforçant l'intégration nationale des jeunes dans la dynamique économique et l'accompagnement de l'évolution de l'écosystème de l'entrepreneuriat des jeunes, parallèlement aux succès nationaux réalisés en termes de création de zones franches à travers les wilayas frontalières, outre le renforcement de l'intégration économique et commerciale de l'Algérie".

Le ministère a souligné que ce camp vise à "consacrer la culture de l'entrepreneuriat ainsi que l'esprit

d'initiative et d'innovation chez les jeunes, notamment les porteurs d'idées et de projets issus des wilayas frontalières, et à leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour transformer leurs idées en projets économiques réalisables, tout en les informant des différents mécanismes d'appui, de financement et d'accompagnement disponibles dans le cadre du système national de l'entrepreneuriat".

Le programme comprend "des sessions et des ateliers de formation spécialisés portant sur les différentes étapes de création et de développement des entreprises, depuis la maturation de l'idée du projet et l'étude de marché et de faisabilité, en passant par la conception du modèle d'affaires et l'élaboration du plan de travail, jusqu'aux mécanismes de financement, de gestion, de marketing et d'accès aux marchés", outre le développement de mécanismes innovants adaptés aux besoins des régions frontalières", précise le communiqué.

Le camp accorde également une

"importance particulière" à la promotion de la participation de la jeune fille et de la femme à la vie économique, à travers "l'organisation d'ateliers et de rencontres spécialisées encadrées par des experts". Il constitue également un espace national de réseautage et d'échange d'expériences, à travers l'organisation de séances de dialogue et de rencontres interactives réunissant les jeunes avec les dirigeants de micro-entreprises et de start-up ayant connu le succès".

Le camp consacre, par ailleurs, le principe de "complémentarité entre les différents secteurs et organismes dans la conception et la mise en œuvre des programmes destinés aux jeunes, à travers la mise en relation directe des participants avec les structures d'appui et d'accompagnement, les entreprises et les acteurs de l'écosystème économique, ainsi que le renforcement de la coordination entre les clubs d'entrepreneuriat au sein des établissements de jeunesse et les structures locales spécialisées", précise la même source.

RE

AUDIENCE À L'APN

MME BOUFEDECHE REÇOIT L'AMBASSADEUR DE L'ETAT DE PALESTINE EN ALGÉRIE

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mme Khalida Boufedecche, a reçu, mardi, l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Fayez Abu Aita, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre, tenue en présence du vice-président de l'APN, M. Monder Bouden, a été l'occasion de réaffirmer la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant les deux peuples et pays et de rappeler la position algérienne constante en faveur de la cause palestinienne et son soutien au peuple palestinien dans sa lutte légitime pour le recouvrement de tous ses droits nationaux, à leur tête le droit d'établir son Etat indépendant avec El-Qods pour capitale, précise le communiqué.

Au cours de cette rencontre, les deux parties ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts internationaux pour mettre fin aux violations et agressions, protéger les civils et assurer l'acheminement des aides hu-



manitaires au peuple palestinien, ajoute la même source.

Les deux parties ont, par ailleurs, évoqué l'importance des groupes d'amitié parlementaire dans le renforcement des liens de fraternité et de solidarité entre les deux peuples et l'intensification de la concertation entre les deux institutions législatives, ainsi que leur rôle dans l'échange d'expertises et d'expériences et le suivi des questions d'intérêt commun, au service du renforcement de la présence parlementaire de la cause palestinienne et des efforts visant à faire connaître et à défendre les droits du peuple palestinien dans les différents fora parlementaires internationaux, conclut le communiqué.

RA

POUR L'HISTOIRE

"LE 20 AOÛT DANS LA CONSCIENCE NATIONALE", THÈME D'UNE CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR L'INESG À ALGER

L'Institut national d'études de stratégie globale (INESG) a organisé, mardi à Alger, une conférence intitulée "Le 20 Août dans la conscience nationale : histoire, mémoire et perspectives d'avenir", à l'occasion de la commémoration du double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et du Congrès de la Soummam (20 août 1956).

A cette occasion, le Directeur général de l'INESG, Abdelaziz Medjahed, a précisé que la commémoration de cet anniversaire participe

de "l'évocation permanente des étapes phares de la glorieuse Révolution de libération", soulignant que l'Offensive du 20 août 1955, lancée à l'initiative du chahid Zighoud Youcef, chef de la Zone II (Nord-Constantinois), a "marqué un tournant majeur dans le parcours de la Révolution, qui a démontré la grandeur et la capacité de mobilisation du peuple algérien".

"Le Congrès de la Soummam, le 20 août 1956, est venu organiser et structurer ce parcours, permettant de poursuivre la lutte jusqu'au re-

couvrement de la souveraineté nationale en 1962", a-t-il ajouté, insistant sur la "nécessité de ne pas perdre de vue le lien entre les différentes étapes de la Révolution de libération".

De son côté, le Directeur du Laboratoire d'histoire nationale, de mémoire collective et de nouvelles approches, Mustapha Sadaoui, a estimé que la commémoration de ce double anniversaire, au-delà de l'évocation de ces deux événements phares, "permet de comprendre l'évolution de la Révolution

algérienne".

L'Offensive du Nord-Constantinois a "démontré que la Révolution disposait d'une base populaire solide", tandis que le Congrès de la Soummam est venu "répondre au besoin d'organiser la Révolution", a-t-il rappelé.

Dans leurs interventions, les participants ont appelé à approfondir les recherches et les études sur ces deux étapes marquantes de l'histoire de la glorieuse Révolution de libération.

RA

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ

4E PIC RECORD

ENREGISTRÉ CETTE ANNÉE

La consommation d'énergie électrique a enregistré, mardi, un quatrième pic record à 21.727 mégawatts (MW), dans un contexte marqué par une vague de chaleur exceptionnelle accompagnée d'un taux d'humidité élevé dans plusieurs wilayas côtières, a indiqué le ministère de l'Energie et des Energies renouvelables.

Ce pic a été enregistré à 14h30, avec une hausse de 77 MW par rapport au troisième pic enregistré, lundi, à la même heure (21.650 MW), précise le communiqué.

Il dépasse de 349 MW celui enregistré le 13 juillet dernier (21.378 MW) et de 551 MW celui enregistré le 12 juillet (21.176 MW).

Les données enregistrées ces dernières années reflètent une hausse continue de la consommation d'énergie électrique, le pic de consommation étant passé de 16.666 MW en 2022 à 18.476 MW en 2023, puis à 19.543 MW en 2024 et à 20.628 MW en 2025, avant de dépasser le seuil des 21.000 MW en 2026.

Le pic enregistré mardi est supérieur de 5.000 MW par rapport à celui de 2022, soit une augmentation de plus de 30% en l'espace de quatre ans, dépassant également le pic enregistré en 2025 de 1.099 MW.

Le ministère attribue ces hausses historiques de la consommation d'énergie électrique à l'utilisation intensive des appareils énergivores, dont les climatiseurs, par les abonnés domestiques et les établissements publics et privés, notamment durant les heures de pointe, entre 13h00 et 16h00.

RE

POUR FAIRE FACE AUX DERNIERS INCENDIES

LE CNDH SALUE LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR L'ETAT

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a salué, mardi dans un communiqué, les efforts déployés par l'Etat et ses institutions pour faire face aux récents incendies ayant touché certaines wilayas du pays.

"A l'occasion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire, célébrée le 19 août de chaque année, le CNDH tient à saluer l'élan de solidarité et la mobilisation nationale qui se sont manifestés à travers l'ensemble du pays à la suite des récents incendies ayant touché certaines wilayas, ainsi que les efforts déployés par l'Etat et les différentes institutions concernées pour faire face à cette situation", souligne la même source.

Dans ce cadre, le Conseil a tenu également à rendre hommage à "l'engagement remarquable des unités de la Protection civile, dont les agents, mobilisés sans relâche, ont poursuivi leurs interventions avec détermination de jour comme de nuit, pour maîtriser les incendies et assurer les secours aux citoyens".

Le Conseil a également salué "la contribution de l'Armée nationale populaire aux opérations d'intervention et d'appui, ainsi que l'élan de solidarité des citoyens, des associations et des volontaires qui ont fait preuve d'un fort engagement en faveur de la cohésion sociale et de la responsabilité collective face aux crises".

Dans le même sillage, le CNDH a réaffirmé "son plein soutien aux initia-

tives nationales, régionales et internationales visant à promouvoir l'action humanitaire, à conserver le respect de la dignité humaine et à renforcer les valeurs de solidarité, de justice et d'humanité".

Ainsi, le Conseil a tenu à rendre hommage à "tous les acteurs humanitaires qui poursuivent leur noble mission et œuvrent au service des populations affectées par les conflits, les crises et les catastrophes, ainsi qu'à la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie dans l'exercice de leur devoir humanitaire".

"Cette journée constitue un moment privilégié pour appeler au renforcement des valeurs humanitaires, à la protection des civils, à la garantie de l'accès de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin et à la préservation de la dignité humaine en toutes circonstances", a souligné le CNDH.

Dans ce cadre, le Conseil a rappelé que "l'action humanitaire constitue une expression concrète des valeurs de solidarité, d'entraide et de cohésion, et repose sur les principes fondamentaux d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance, afin d'assurer la protection des personnes et de garantir le respect de leurs droits fondamentaux, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'Homme".

RA

MODERNISATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ

SESSION DE FORMATION SUR LE DOSSIER MÉDICAL NUMÉRIQUE À ORAN

La Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a tenu, mardi, une rencontre dédiée à la formation et à la concertation à l'attention des chargés de la digitalisation et du dispositif du dossier patient informatisé, au sein de la direction elle-même ainsi que dans les structures hospitalières relevant de la zone Ouest, dans l'objectif d'assurer le pilotage et l'accélération du déploiement numérique dans le domaine sanitaire, tout en concrétisant la feuille de route nationale visant la généralisation du recours à ce système, selon des informations communiquées par ladite direction.

Par Halim Derdar

La wilaya d'Oran joue le rôle de pôle d'accueil pour les cinq wilayas de la partie occidentale, à savoir Mostaganem, Mascara, Aïn Témouchent, Chlef et Relizane, ce qui consolide sa position centrale dans la coordination et l'appui aux initiatives numériques à l'échelle territoriale.

La réunion a rassemblé les responsables et les techniciens en charge de la numérisation et du système du dossier clinique électronique au sein des établissements de soins de ces wilayas, offrant une plateforme propice à la convergence des actions et à l'étude des dimensions techniques et organisationnelles liées à l'extension et à l'opérationnalisation de cet outil.



Cette journée de formation a notamment permis d'apporter des précisions techniques, d'aborder les obstacles rencontrés lors de l'implémen-

tation du dossier médical informatisé, et d'orienter les référents numériques des établissements sanitaires à travers les différentes composantes du processus, favorisant ainsi l'harmonisation des démarches et le renforcement de la synergie entre l'ensemble des acteurs.

Cette initiative s'inscrit dans la continuité de la politique de transformation numérique engagée dans le secteur de la santé, en particulier par l'adoption et la mise en service du dossier électronique du patient, lequel est appelé à optimiser la gestion des données cliniques, à élever le niveau des prestations médicales et à accroître la performance globale du système de soins.

H.D

ÉVÉNEMENT ÉCONOMIQUE

LE SALON DES PRODUITS DU BÂTIMENT ET DE LA CÉRAMIQUE DU 19 AU 22 SEPTEMBRE

La wilaya de Batna abritera, du 19 au 22 septembre prochain, le Salon des produits du bâtiment et de la céramique, organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec la wilaya, indique mardi un communiqué du ministère.

"Cet événement, placé sous le slogan «Qualité supérieure et perspectives d'exportation prometteuses», vise à mettre en avant la qualité et la diversité des produits nationaux dans le secteur du bâtiment

et de la céramique, à faire connaître les capacités de production des entreprises algériennes, à renforcer l'orientation vers l'exportation, à promouvoir les produits nationaux et à ouvrir de nouvelles perspectives sur les marchés extérieurs", précise le communiqué.

Dans ce cadre, le ministère invite les opérateurs économiques souhaitant participer à ce salon à s'inscrire via son site électronique.

RE

SALON INTERNATIONAL MARITIME EXPO

LA 2E ÉDITION PRÉVUE DU 14 AU 16 SEPTEMBRE À ALGER

La deuxième édition du Salon International Maritime Expo (IME) se tiendra du 14 au 16 septembre prochain au Palais des Expositions d'Alger, ont annoncé lundi les organisateurs.

Le Salon réunira, trois jours durant, entreprises, opérateurs, institutions et professionnels intervenant notamment dans les équipements et solutions portuaires, la réparation et la maintenance navales, le transport maritime et les compagnies maritimes, la logistique, le transport intermodal et la supply chain, le transit et le commissionnement de transport, les banques, assurances et autres services connexes.

En parallèle de l'exposition, IME 2026 proposera un programme de conférences et de rencontres professionnelles consacré aux principales transformations qui façonnent l'avenir du secteur maritime et de la logistique.

Quatre grandes thématiques structureront le programme : "Construire les ports de demain: innovation et performance au service de la compétitivité", "Vers un transport maritime durable: transition énergétique, électrification, automatisation et ports intelligents", "Ports, Rails Routes renforcer l'intermodalité service d'une logistique multimodale performante" ainsi que "Financer l'avenir maritime quels mécanismes pour soutenir la modernisation et la croissance du secteur?".

Le Salon, réunissant les acteurs du secteur maritime, des ports et de la logistique, ambitionne de se positionner "comme une plateforme professionnelle de référence dédiée au transport maritime, aux ports, à la logistique et aux solutions technologiques et industrielles qui accompagnent leur développement".

RE

AGRICULTURE/PARCELLES PILOTES

JOURNÉE D'INFORMATION SUR LES SITES DÉMONSTRATIFS DE CÉRÉALES

Une journée d'information sur les sites démonstratifs céréales, des parcelles agricoles pilotes mises en place par les chambres d'agriculture pour expérimenter les techniques les plus récentes, telles que la culture de nouvelles variétés de céréales ou de légumineuses, a été organisée mardi à Constantine.

Organisée à l'Institut de la nutrition, de l'alimentation et des technologies agroalimentaires (INATAA) relevant de l'Université Frères Mentouri (Constantine 1), cette rencontre vise à présenter les résultats de terrain obtenus et à valoriser les pratiques techniques performantes dans le domaine de la céréaliculture, notamment face aux défis liés aux changements climatiques.

Cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de professionnels et de spécialistes du secteur agricole, a été marquée par la présentation des résultats de la septième (7e) campagne des sites démonstratifs céréales et légumi-

neuses, ainsi que des différentes données techniques recueillies sur le terrain.

Cette initiative vise à transformer les résultats obtenus au niveau des sites démonstratifs en une "feuille de route technique" permettant aux agriculteurs de s'en inspirer et de les appliquer dans leurs exploitations, a précisé à l'APS, en marge de la rencontre, le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya de Constantine, Mehdi Dali.

Le même responsable a ajouté que les résultats enregistrés au cours de sept saisons agricoles englobent d'importantes données de terrain ayant permis d'extraire un certain nombre d'indicateurs et de facteurs liés à la céréaliculture, soulignant dans ce contexte l'importance d'adapter les itinéraires techniques aux conditions climatiques récurrentes.

Il a également précisé que les opérations de semis effectuées au mois de décembre avaient donné, dans les conditions observées, de

meilleurs résultats que les semis précoces, ajoutant que ces données doivent être prises en considération lors de la détermination des itinéraires techniques adéquats pour la céréaliculture et l'adaptation aux changements climatiques.

Il a affirmé, à ce propos, que la transformation des résultats obtenus sur le terrain en références techniques et leur partage avec les agriculteurs et professionnels contribueront à l'amélioration des pratiques agricoles et à la hausse des niveaux de production et de rendement.

Le président de la Chambre d'agriculture a en outre mis en avant l'importance de faire des sites démonstratifs une "véritable vitrine du travail des professionnels du secteur", dans la mesure où ils constituent des espaces permettant d'expérimenter différentes techniques en conditions réelles, permettant aux agriculteurs de constater les résultats sur le terrain et d'évaluer la faisabilité de

leur application sur leurs propres exploitations.

Les résultats obtenus confirment la possibilité d'améliorer la production tout en s'adaptant aux conditions climatiques, estimant que la généralisation de ces pratiques contribuerait au renforcement de la production nationale et au soutien de la sécurité alimentaire, selon le même responsable.

De leur côté, des professionnels ont souligné l'importance des sites démonstratifs, notamment pour prendre connaissance des résultats obtenus sur le terrain et comparer les différentes techniques agricoles adoptées.

Ils ont indiqué que l'échange d'expériences entre agriculteurs, professionnels et spécialistes est de nature à aider à l'amélioration des pratiques agricoles et à l'augmentation du rendement, particulièrement à travers l'adoption de techniques adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols.

RE

RÉGULATION DES MARCHÉS

LA DIRECTION DU COMMERCE D'ORAN RENFORCE SES INSPECTIONS

La direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Oran a renforcé ses missions de vérification et de surveillance dans les marchés de gros dédiés aux fruits, légumes et produits alimentaires courants, dans le but d'assurer l'équilibre des approvisionnements, la pérennité de l'offre et la protection des consommateurs, selon des informations recueillies mardi auprès de ce service.

Par Ali Boudefel

Dans cette optique, les brigades de contrôle attachées à la direction ont réalisé des déplacements sur le terrain à travers les différentes zones des halles de gros, où elles ont examiné l'état des stocks de fruits et légumes frais, notamment les pommes de terre et les récoltes de saison, ainsi que les réserves de biens alimentaires très consommés, comme l'huile de table et l'eau en bouteille.



Les inspections ont aussi concerné les tarifs pratiqués dans ces marchés et le respect des normes de conservation des denrées, ce qui permet d'en assurer la sûreté et la conformité, tout en protégeant la santé des citoyens.

Lors d'une déclaration aux journalistes en marge d'une de ces tournées, la responsable de la lutte contre la fraude au sein de la direction du Com-

merce et de la Promotion des exportations d'Oran, Naïma Tahari, a précisé que ces actions répondent aux directives du ministère de tutelle visant à maintenir la présence sur le marché des produits agricoles et alimentaires de première nécessité, tout en consolidant la défense des intérêts des consommateurs.

Elle a également souligné que les

effectifs de la direction assurent un suivi journalier des arrivages de fruits et légumes frais, ainsi que le contrôle de leur disponibilité et de leur présentation dans des conditions sanitaires adéquates.

La responsable a rappelé l'obligation pour les détaillants et les opérateurs de se conformer au cahier des charges relatif aux normes de qualité et de mise en rayon des fruits et légumes, en insistant sur l'intérêt de cette obligation pour encadrer le calibrage, l'emballage et la disposition des produits, afin d'assurer une mise en vente de denrées saines et de protéger le consommateur, tout en améliorant la clarté des échanges commerciaux.

Ces actions de vérification s'intègrent dans la dynamique continue de la direction du Commerce et de la Promotion des exportations de la wilaya d'Oran pour réguler les circuits de distribution et surveiller l'approvisionnement en biens essentiels, tout en contrôlant le respect des dispositions encadrant l'activité marchande et des modalités de stockage et d'exposition des marchandises destinées aux clients.

A.B

MASCARA

LA GENDARMERIE NATIONALE S'OUVRE AU PUBLIC

Une opération de sensibilisation dédiée à la présentation de la Gendarmerie nationale, de ses attributions et des modalités d'y accéder, a été lancée mardi sur l'esplanade du « Vivre ensemble en paix », en plein cœur de Mascara.

Cette action, pilotée par le groupement territorial de l'institution, propose un panel d'affiches et de brochures détaillant les attributions de la Gendarmerie, mais aussi son implication dans la répression des diverses formes de délinquance et la

prévention routière.

Étalée sur trois jours, cette manifestation inclut également des ateliers d'écoute conduits par des gradés de la Gendarmerie à l'attention des jeunes. Ces rendez-vous permettent de décrire l'organisation et le rôle de la force publique, tout en explicitant les critères de sélection arrêtés par l'état-major, les parcours de formation proposés, ainsi que les pièces constitutives du dossier et les démarches d'enrôlement, a fait savoir le groupement territorial à l'APS.

Cette rencontre est aussi une fenêtre ouverte vers la découverte des écoles et centres de formation de la Gendarmerie, ainsi que des prérequis pour y postuler, d'après la même origine.

Dans le cadre de cette opération, des prises de parole d'officiers du groupement territorial sont au programme, visant à détailler les exigences relatives au recrutement dans ce corps, à savoir la tranche d'âge, le diplôme requis et la durée du cursus propre à chaque filière, qu'il s'agisse des officiers de carrière, des sous-officiers sous contrat ou des militaires du rang engagés.

La journée inaugurale a attiré une foule nombreuse de candidats potentiels originaires de la wilaya, qui ont montré un engouement certain pour les éclaircissements apportés par les officiers sur les modalités et les conditions d'intégration.

A.B

SIDI BEL-ABBES

UN PROJET DE RÉHABILITATION DE OUED MEKERRA ET SA TRANSFORMATION EN ESPACE ÉCOLOGIQUE ET RÉCRÉATIF

La wilaya de Sidi Bel-Abbes a bénéficié d'un projet visant à réhabiliter oued Mekerra et à le transformer en un espace écologique et récréatif verdoyant, intégré au tissu urbain du chef-lieu de wilaya, avec une enveloppe financière de 1,5 milliard de dinars consacrée à la première tranche de l'opération, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Selon la même source, ce projet de développement et de protection de l'environnement, inscrit dans le cadre de l'accompagnement de l'évolution urbaine de la ville de Sidi Bel-Abbes, vise à revaloriser le cours d'eau à travers une approche intégrée reposant sur trois axes principaux : l'axe " bleu ", consacré à l'aménagement hydraulique et à l'amélioration de la qualité de l'eau, l'axe " vert ", portant sur la création d'espaces verts et d'équipements de loisirs et de détente, ainsi qu'un axe " connexion ", destiné à faciliter l'accès des citoyens aux différents espaces.

Le plan technique du projet comprend plusieurs volets essentiels de travaux,

notamment l'aménagement hydraulique et le renforcement de la protection contre les inondations, grâce à l'augmentation de la capacité d'absorption et d'évacuation des eaux de crue à 80 mètres cubes par seconde, à travers l'élargissement du lit de l'oued et la réalisation d'ouvrages de protection des berges.

Le projet prévoit également l'amélioration de la qualité de l'eau, à travers l'élimination des polluants et des dépôts vaseux accumulés, ainsi que la réalisation d'un bassin de filtration dans la partie amont, contribuant à l'épuration du cours d'eau et à l'amélioration de la qualité de ses eaux.

Concernant les ouvrages d'art et les équipements récréatifs, les travaux porteront sur l'aménagement des anciens ponts dégradés, à savoir quatre ponts routiers et trois passerelles piétonnes, ainsi que sur la construction de deux nouvelles passerelles piétonnes, afin de faciliter les déplacements des habitants vers les espaces et équipements de loisirs prévus.

Une fois réalisé, ce projet contribuera à donner à la ville de Sidi Bel-Abbes une nouvelle façade urbaine et esthétique, tout en offrant aux habitants un espace naturel de détente et en renforçant la protection de la ville contre les risques d'inondations saisonnières, selon la même source.

R.R

EL TARF

PLUS DE 100 SINISTRÉS DES INCENDIES BÉNÉFICIENT D'AIDES FINANCIÈRES

Pas moins de 102 personnes sinistrées à la suite des incendies de forêts et de cultures agricoles survenus dans la wilaya de El Tarf au cours du mois de juillet dernier ont bénéficié d'aides financières, a appris l'APS, mardi, auprès des services de la wilaya.

La même source a précisé que l'opération de remise des décisions d'octroi de ces aides a été lancée mardi en exécution des instructions des hautes autorités du pays et conformément aux directives du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud.

L'opération a été lancée officiellement au siège de la wilaya sous la supervision du wali, Mohamed Meziane, en présence des chefs de dairas concernés et des cadres de la wilaya. Elle s'inscrit, selon les services de la wilaya d'El Tarf, dans le cadre de la prise en charge des sinistrés des incendies de forêt et des pertes subies par les cultures agricoles dans la région au cours du mois de juillet 2026.

Les services de la wilaya ont appelé les citoyens concernés à se rapprocher des services des communes de leur résidence pour recevoir leurs décisions d'attribution d'aides financières.

R.R

TENSIONS ÉCONOMIQUES ENTRE LE CANADA ET LES USA

CARNEY ET TRUMP JOUENT LA DERNIÈRE CARTE AVANT DE NOUVELLES SURTAXES

Ottawa et Washington cherchaient mardi à arracher un compromis de dernière minute avant l'application d'une nouvelle vague de droits de douane sur les marchandises canadiennes. Un échange téléphonique entre Mark Carney et Donald Trump devait notamment permettre de faire avancer des discussions toujours bloquées.

Par Nawal Bordji

Les deux chefs de gouvernement se sont parlé lundi après-midi, dans le cadre de ce que le Premier ministre canadien a qualifié de négociations « intenses et délicates ». « Le Premier ministre Carney et le président Trump se sont entretenus par téléphone hier après-midi au sujet des négociations commerciales en cours », a confirmé mardi à l'AFP une porte-parole du dirigeant canadien.

Au cœur de ces tractations figurent les nouveaux droits de douane annoncés par Donald Trump à la mi-juillet et dont l'entrée en vigueur est prévue mercredi à 00H01 (04H01 GMT).

Fixées à 50 %, ces taxes doivent concerner des marchandises canadiennes représentant 20 milliards de dollars, notamment le vin, les cosses de hockey et le ciment.

Certains secteurs jugés stratégiques, notamment l'énergie, les produits de la pêche et les minerais critiques, restent toutefois clairement épargnés par cette nouvelle hausse tarifaire.

Cette mesure n'est pas la première série de surtaxes appliquée aux produits canadiens et les marchandises concernées ne constituent qu'une faible partie des 383



milliards de dollars exportés chaque année vers les Etats-Unis.

L'élément nouveau réside cependant dans le fait qu'une partie des produits visés bénéficiait jusqu'à présent des dispositions de l'accord commercial nord-américain (ACEUM).

Tensions persistantes

Washington affirme que ces nouvelles taxes constituent une réponse aux mesures de rétorsion adoptées par Ottawa après la précédente offensive tarifaire américaine.

Selon la Maison Blanche, le Canada et la Chine étaient les deux seuls pays à avoir répondu aux initiatives américaines destinées à « rééquilibrer (leur) balance commerciale ».

L'administration américaine a également critiqué le boycott des alcools américains instauré par la majorité des provinces canadiennes après les menaces de Donald Trump et ses déclarations répétées présentant le Canada comme le « 51e Etat » des Etats-Unis.

Lorsqu'il avait dévoilé ces nou-

veaux droits de douane, à la fin juillet, Mark Carney avait dénoncé une « violation directe » de l'ACEUM, affirmant que son gouvernement avait « pris des mesures équivalentes ».

Malgré cette confrontation, Ottawa cherche toujours à trouver un compromis avec Washington, alors que les deux voisins poursuivent leurs discussions sur les futures modalités de leur accord commercial.

Donald Trump, qui avait pourtant négocié l'ACEUM durant son premier mandat afin de remplacer l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), continue de remettre en cause ce traité.

L'ACEUM prévoyait cette année une clause de réexamen. Les trois signataires, le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, devaient se prononcer ensemble sur une reconduction pour une période de 16 ans.

Washington ayant refusé cette formule, le texte est reconduit automatiquement d'année en année pendant dix ans avant son expiration, sauf si l'un des trois Etats choi-

sit de s'en retirer unilatéralement.

Négociations difficiles

Le Canada, les Etats-Unis et le Mexique sont désormais engagés dans des pourparlers particulièrement complexes, sur fond de relations diplomatiques fortement dégradées depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche.

D'après la presse américaine, une délégation canadienne se trouvait mardi à Washington avec l'objectif de conclure un compromis de dernière minute afin d'empêcher l'application de cette nouvelle série de taxes.

Mark Carney lui a demandé de proposer des concessions ciblées pour éviter ces surtaxes, tout en cherchant à obtenir une réduction de plusieurs droits déjà imposés.

Les tensions politiques restent également visibles au Canada. Une pétition déposée au Parlement réclame ainsi le départ de l'ambassadeur américain à Ottawa, Pete Hoekstra, et comptait lundi plus de 200.000 signatures.

Le Canada et le Mexique figurent parmi les partenaires commerciaux majeurs des Etats-Unis. Ils ont aussi été les premières économies visées par la guerre commerciale engagée par Donald Trump depuis janvier 2025.

Ces droits de douane avaient cependant été suspendus à la fin février par la Cour suprême américaine.

D'après les chiffres communiqués par Mexico et Ottawa, plus de 80 % des marchandises mexicaines et canadiennes vendues à la première économie mondiale passent par le cadre de l'ACEUM, qui les met jusqu'à présent à l'abri des droits de douane.

N.B

A CAUSE DU CLIMAT

LE DÉFICIT DU MAÏS KENYAN POURRAIT ATTEINDRE 486 000 TONNES

Pilier de l'alimentation et de l'agriculture kényanes, le maïs se trouve de nouveau au cœur des préoccupations liées à la sécurité alimentaire. La progression continue de la demande, conjuguée à des conditions météorologiques de plus en plus imprévisibles, fragilise la capacité du pays à produire suffisamment pour couvrir ses besoins. Le Kenya pourrait ainsi connaître un important manque de maïs au cours des prochaines semaines.

Le déficit pourrait atteindre quelque 5,4 millions de sacs, équivalant à près de 486 000 tonnes, à l'horizon de la fin septembre 2026, selon le secrétaire du Cabinet chargé de l'Agriculture, Mutahi Kagwe. Le responsable a communiqué cette estimation devant le Parlement, d'après des informations rapportées le 11 août par le média kényan The Eastleigh Voice.

Cette situation s'expliquerait principalement par une contraction importante des récoltes. La production nationale pourrait diminuer de près de 40 % cette année, en raison notamment de conditions climatiques défavorables dans les principales régions agricoles. Des précipitations précoces ont perturbé le calendrier des cultures avant de laisser place à une période de sécheresse prolongée, intervenue à des moments particulièrement sensibles du cycle végétatif du maïs.

Les difficultés rencontrées par les agriculteurs ne se limitent toutefois pas aux aléas météorologiques. Les retards enregistrés dans la mise à disposition des engrais subventionnés auraient également pesé sur les rendements. L'accès tardif à cet intrant essentiel a réduit les possibilités des producteurs d'optimiser leurs ré-

coltes, alors que les exploitations dépendent fortement de la disponibilité des engrais pour maintenir leur productivité.

Pour limiter les conséquences de cette situation, les autorités kényanes envisagent d'importer environ un million de sacs de maïs, représentant quelque 90 000 tonnes. Cette opération doit notamment permettre de renforcer les réserves stratégiques du pays et de réduire les risques liés à une éventuelle insuffisance de l'offre intérieure. Mais le volume prévu ne représente qu'environ 19 % du déficit susceptible d'être enregistré. Si les estimations concernant la récolte se vérifient, Nairobi pourrait donc devoir augmenter ses achats à l'étranger.

Les perspectives d'importation étaient déjà orientées à la hausse avant l'annonce de ce nouveau déficit. Dans son rapport consacré au marché céréalier kényan, publié en mars 2026, le département américain de l'Agriculture estimait que les importations de maïs pourraient atteindre près de 800 000 tonnes durant la campagne de commercialisation 2025/2026. Ce niveau serait plus de trois fois supérieur aux quelque 250 000 tonnes importées au cours de la campagne précédente, en 2024/2025.

La situation intervient par ailleurs dans un contexte où le marché intérieur connaît déjà des tensions. Le maïs constitue en effet l'une des principales denrées consommées par les ménages kényans et joue également un rôle important dans l'alimentation animale. Toute baisse significative de la disponibilité peut donc rapidement se répercuter sur les prix, les dépenses des familles et les coûts de production dans l'élevage. En juin, le Réseau de systèmes d'alerte précoce contre les famines avait déjà signalé cette pression sur plusieurs marchés du pays.

Selon ses observations, les prix du maïs évoluaient entre leur moyenne habituelle et un niveau supérieur de 20 %, sous l'effet combiné d'une offre insuffisante, d'une demande toujours élevée et de frais de transport importants.

La capitale Nairobi pourrait rester particulièrement exposée à cette évolution. Les prix de gros du maïs devraient y demeurer entre 9 et 19 % au-dessus de leur moyenne des cinq dernières années jusqu'en janvier 2027. Cette tendance serait alimentée par la faiblesse persistante des disponibilités, le maintien d'une demande élevée et le coût du carburant, qui renchérit directement le transport des céréales depuis les zones de production vers les centres de consommation.

Le Kenya pourrait ainsi être confronté dans les prochains mois à une équation particulièrement difficile : répondre à une demande croissante alors que les récoltes nationales diminuent et que les coûts d'acheminement restent élevés. Une augmentation des importations apparaît dès lors comme l'un des principaux moyens de réduire le déficit, mais elle pourrait également exposer davantage le marché intérieur aux évolutions des cours régionaux et internationaux.

La question dépasse donc largement celle de la seule production agricole. Avec une céréale aussi essentielle à l'alimentation des populations et du bétail, une baisse durable de l'offre risque de prolonger les tensions sur les prix et de peser sur le pouvoir d'achat des ménages. Pour les autorités kényanes, l'enjeu sera désormais de sécuriser rapidement les approvisionnements tout en renforçant la résilience de la production nationale face aux perturbations climatiques.

N.B

DÉCISION ONUSIENNE SUR UN CAS DE DÉTENTION

LE MAROC A VIOLÉ LA CONVENTION CONTRE LA TORTURE

Le Comité des Nations Unies contre la torture a estimé que le Royaume du Maroc avait manqué à ses engagements découlant de la Convention contre la torture, s'agissant du parcours judiciaire et pénitentiaire du militant sahraoui Abdelmoula El Hafidi, ancien détenu désormais libre, en raison du régime de détention qui lui fut imposé à la maison d'arrêt d'Aït Melloul, qualifié de « traitement humiliant ».

Par Yacine Boudali

Cette appréciation figure au sein d'une délibération arrêtée par le Comité le 24 avril 2026, au cours de sa quatre-vingt-quatrième session, et rendue publique le lundi suivant, en réponse à la requête introduite par El Hafidi, assisté par le Service international pour les droits de l'homme. La réclamation portait à la fois sur ses conditions d'incarcération et sur les atteintes subies depuis son interpellation en 2016 à Boujdour, localité du Sahara occidental sous administration marocaine. Le Comité a expressément relevé que l'environnement carcéral d'El Hafidi à Aït Melloul – à savoir le surpeuplement, l'absence d'ouvertures vitrées, de clarté et d'aération naturelles, le chauffage défaillant, ainsi que la pénurie d'eau potable et d'équipements sanitaires – constituait un traitement avilissant, contraire aux dispositions de l'article

16 de la Convention. Il a également retenu que le Maroc n'avait pas satisfait aux exigences de l'article 13 du même instrument international. El Hafidi avait été appréhendé le 16 avril 2016 à Boujdour, puis condamné à dix ans de réclusion dans une affaire liée à des rassemblements étudiants à Marrakech. Sa peine fut confirmée en appel en avril 2018, puis en cassation en avril 2019. Il a achevé sa peine le 16 avril de l'année en cours. Le dossier El Hafidi s'insère dans un environnement que le Service international pour les droits de l'homme et la Ligue pour la protection des prisonniers sahraouis ont qualifié, dans une déclaration conjointe, de « tendance répressive plus large » ciblant les militants sahraouis des droits fondamentaux en raison de leur action non-violente en faveur de l'autodétermination du peuple sahraoui. Ces organisations ont affirmé que l'avis du Comité contre la torture « confirme la réalité vécue au

quotidien par les prisonniers sahraouis détenus pour leurs opinions et leurs prises de position », en soulignant que les traitements dégradants en détention, l'isolement et le refus de soins étaient employés comme moyens de coercition à l'encontre des partisans du droit à l'autodétermination. En 2019, le Groupe de travail onusien sur la détention arbitraire avait déjà conclu, dans un avis, que la privation de liberté d'El Hafidi revêtait un caractère « arbitraire ». De son côté, Tess McEvoy, chargée du plaidoyer au Service international pour les droits de l'homme, a indiqué que la persécution de personnes comme El Hafidi pour leur engagement pacifique en faveur de l'autodétermination « souligne l'importance de garantir un accès libre aux instances onusiennes et africaines des droits humains, ainsi que la protection des militants au Sahara occidental ». Par ailleurs, Hassanna Abba, représentante de la Ligue pour la pro-

tection des prisonniers sahraouis, a déclaré que cette décision met en lumière « une réalité quotidienne vécue par les détenus sahraouis incarcérés pour leurs convictions et leurs prises de parole ». « Depuis des années, nous consignons la manière dont les autorités marocaines utilisent les conditions carcérales avilissantes, l'isolement et le déni de soins comme des armes punitives contre ceux qui osent défendre notre droit à l'autodétermination », a-t-elle ajouté. Des prisonniers politiques sahraouis sont incarcérés dans diverses prisons marocaines, purgeant de lourdes et injustes peines allant de vingt ans à la réclusion perpétuelle, prononcées à l'issue de procès dépourvus des garanties et des critères d'une justice équitable, selon des organisations internationales de défense des droits humains telles que Human Rights Watch et Amnesty International.

Y.B

UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DES CADRES DU POLISARIO ET DE LA RASD LES RICHESSES NATURELLES DU SAHARA OCCIDENTAL, UN ÉLÉMENT CLÉ DU PROCESSUS DE DÉCOLONISATION

Le conseiller du président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), M. Oubi Bouchraya Bachir, a affirmé, mardi à Boumerdès, que la question des richesses naturelles du Sahara occidental occupait une place centrale dans le processus de décolonisation. Lors de son intervention aux travaux de l'université d'été des cadres du Front Polisario et de l'Etat sahraoui, qui se tiennent à l'université M'hamed Bouguara de Boumerdès, M. Oubi Bouchraya, a déclaré que le combat pour la préservation des richesses naturelles des territoires sahraouis constituait l'un des moyens les plus efficaces pour contrer les manœuvres de l'occupant. Selon lui, ce dernier, s'appuie en effet sur les revenus tirés de ces ressources pour étendre son influence et perpétuer son occupation. Il a ajouté que, dans le contexte de la lutte nationale sahraouie, la question des richesses naturelles du Sahara occidental "dépasse au-

jourd'hui sa dimension économique et matérielle pour revêtir une importance juridique, politique et diplomatique majeure". Le conseiller a rappelé que les dernières décennies avaient été marquées par "une exploitation et un pillage intensifs des ressources du Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui", dans lesquels des partenaires étrangers de l'occupation marocaine se sont rendus complices du pillage de ces richesses en signant des accords avec l'occupant. Ces pratiques ont suscité des critiques internationales et fait l'objet de décisions de justice, dont celle rendue par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Il a également souligné que le processus de décolonisation du Sahara occidental doit inclure le recouvrement complet de la souveraineté nationale sur l'ensemble des richesses naturelles, y compris le phosphate pillé.

RI

CRISE DE MIGRATION CLANDESTINE À CEUTA LE MAE ITALIEN AFFIRME QUE LES PROBLÈMES "VIENNENT DU MAROC"

Le ministre italien des Affaires étrangères, Antonio Tajani, a affirmé que les problèmes liés à la crise de la migration clandestine et aux menaces sécuritaires dans la ville espagnole de Ceuta "viennent du Maroc". Dans une interview accordée au quotidien italien Corriere della Sera, publiée par le ministère italien des Affaires étrangères, M.Tajani a déclaré, en réponse à une question sur la suspension de certains dispositifs de l'espace Schengen avec l'Espagne, que l'Italie "ne mène aucune sorte de bataille" contre Madrid, mais qu'elle effectue des contrôles minutieux sur les personnes arrivant sur son territoire. "Au lieu de s'inquiéter de nous, l'Espagne devrait s'inquiéter du Maroc, car les problèmes viennent de là", a-t-il ajouté. Le ministre a précisé que l'Italie avait "refoulé ou retenu des personnes non autorisées à entrer sur son territoire", souli-

gnant que les contrôles aux frontières "servent les intérêts de tous", dans la mesure où ils permettent d'empêcher l'entrée en Europe de migrants clandestins ainsi que de "terroristes potentiels". Pour rappel, la vague de migration clandestine massive partie des côtes marocaines en direction de la ville espagnole de Ceuta à la fin du mois de juillet dernier avait provoqué une crise majeure, après que le nombre de personnes ayant fui le Maroc eut dépassé les 72.000, dont des centaines de mineurs. Cet afflux a dépassé les capacités d'accueil de la ville et les moyens des autorités pour faire face à ce nombre sans précédent de migrants, suscitant de vives critiques à l'encontre des autorités marocaines, à l'origine de cette crise, dans le cadre d'une politique de chantage et de pression continue sur l'Espagne

RI

EBOLA EN RDC LL'ÉPIDÉMIE EST "LOIN D'ÊTRE MAÎTRISÉE"

L'épidémie d'Ebola en République démocratique du Congo est "loin d'être maîtrisée", a alerté mardi Tedros Adhanom Ghebreyesus, le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), mettant en garde contre un risque élevé de propagation internationale. "Il y a trois mois, j'ai déclaré que l'épidémie de la maladie à virus Bundibugyo en RDC constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Depuis lors, l'épidémie s'est propagée rapidement et le risque d'une propagation nationale et internationale plus importante reste élevé", a-t-il déclaré, à l'ouverture d'une réunion du comité d'urgence sur Ebola. "Près de 5.000 personnes ont désormais été infectées et plus de 2.300 sont décédées, dans six provinces et 55 zones sanitaires. Il faut être franc : l'épidémie est loin d'être maîtrisée", a-t-il ajouté. La RDC a déclaré le 15 mai, avec plusieurs semaines de retard, sa 17e épidémie d'Ebola, dans des régions du nord et de l'est.

C'est la deuxième fois que le comité d'urgence de l'OMS se réunit depuis que l'organisation a déclaré, le 17 mai, une urgence de santé publique de portée internationale, son deuxième niveau d'alerte le plus élevé. L'OMS ne sait pas encore quand le comité publiera ses recommandations. Il semble improbable que les experts recommandent de lever l'alerte. Mais ils pourraient faire de nouvelles recommandations et modifier les niveaux d'alerte. Actuellement l'OMS juge le niveau de risque pour la santé publique "très élevé" pour la RDC, "élevé" pour l'Ouganda ou les autres pays frontaliers de la RDC, et "faible" pour le reste de l'Afrique et du monde. L'épidémie de 2018-2020 dans l'est de la RDC, considérée jusqu'alors comme la plus meurtrière de l'histoire du pays, avait fait 2.299 morts sur 3.381 cas confirmés, selon les chiffres de l'OMS, basés sur les données des autorités congolaises. En outre, en trois mois, sept fois plus de cas et cinq fois plus de morts ont été recensés en RDC

que lors des trois premiers mois de la plus importante épidémie d'Ebola de l'histoire, qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest en 2014, selon l'agence de santé de l'Union africaine (Africa CDC). L'épidémie actuelle en RDC est désormais "la deuxième plus importante" d'Ebola "jamais enregistrée et elle progresse plus rapidement que toutes les précédentes", a souligné le chef de l'OMS. "Elle est alimentée par l'insécurité, les déplacements de populations et d'intenses mouvements de personnes le long des routes, des cours d'eau et des voies d'accès aux sites miniers", a-t-il expliqué. Ebola, qui se transmet par contact avec les fluides corporels et provoque une fièvre hémorragique, a tué plus de 15.000 personnes en Afrique au cours des 50 dernières années. Il n'existe aucun vaccin ou traitement spécifique homologué contre Bundibugyo. Plusieurs initiatives sont en cours de développement.

RI

RÉSEAUX SOCIAUX ET ADDICTION DES MINEURS

META DE NOUVEAU FACE À LA JUSTICE DE SON PAYS

Meta est de nouveau dans la tourmente judiciaire aux États-Unis, accusée par une coalition de vingt-neuf États d'avoir rendu Facebook et Instagram addictifs pour les mineurs. Les procureurs réclament près de deux cents milliards de dollars et une refonte des applications.

Par Yakout Abina

Meta, la maison mère de Facebook et Instagram, fait face à un procès fédéral intenté par vingt-neuf États américains. Les procureurs l'accusent d'avoir conçu des fonctionnalités destinées à rendre les adolescents dépendants, d'avoir minimisé les risques liés à une utilisation intensive et d'avoir collecté illégalement les données d'enfants de moins de treize ans sans consentement parental.

Ils réclament près de 200 milliards de dollars de pénalités, calculés en fonction du nombre de mineurs concernés, ainsi qu'une refonte en profondeur des applications. Parmi les mesures exigées figurent le masquage des compteurs de « likes », une limitation du temps d'écran à une heure par jour, l'interdiction d'utilisation la nuit et pendant les heures de classe, la réduction des notifications aux seuls proches, et des algorithmes basés uniquement sur les préférences déclarées. Les États demandent également une vérification stricte de l'âge lors de l'inscription, une supervision par un contrôleur indépendant et la restitution des profits publicitaires générés auprès des mineurs.

LES MÉCANISMES DE L'ADDICTION NUMÉRIQUE

L'affaire Meta met en lumière un problème bien plus vaste, celui des mécanismes psychologiques qui rendent les réseaux sociaux si difficiles à abandonner. Chaque notifica-



tion agit comme une récompense aléatoire, semblable à une loterie, et déclenche une dose de dopamine imprévisible qui entretient le besoin compulsif de vérifier son téléphone. Le scroll infini pousse l'utilisateur à consommer sans limites, puisqu'il n'y a jamais de fin naturelle. La peur de manquer une information ou un événement, le fameux FOMO, incite à rester connecté en permanence. La comparaison sociale nourrit frustration et besoin de validation en exposant les utilisateurs à des vies idéalisées. Enfin, chaque interaction déclenche une micro-dose de plaisir qui crée un cycle compulsif difficile à briser. Ces mécanismes sont comparés par certains experts aux machines à sous ou aux cigarettes, une dépendance construite sur la répétition et la récompense immédiate.

CONSÉQUENCES CONCRÈTES SUR LA VIE DES ADOLESCENTS

Les conséquences de cette addiction sont visibles dans la vie quotidienne des plus jeunes en particulier des collégiens, lycéens et étudiants. Beaucoup échouent dans leurs études ou redoublent leur année, absorbés par TikTok ou Facebook au détriment de leurs cours. Les troubles psychologiques se mul-

tiplient : anxiété, dépression, insomnie, baisse de l'estime de soi. Les jeunes vivent un isolement paradoxal, hyperconnectés en ligne mais seuls dans la vie réelle. La perte de concentration fragilise l'apprentissage et la productivité, rendant difficile la réalisation de tâches longues et exigeantes.

L'ÉMERGENCE DES INSTITUTIONS DE DÉSINTOXICATION NUMÉRIQUE

Face à l'ampleur du phénomène, des structures médicales spécialisées ont vu le jour à travers le monde. L'Asie a été pionnière en la matière. La Corée du Sud gère aujourd'hui le National Youth Center for Internet Addiction Treatment, tandis que la Chine abrite des centres de réhabilitation dédiés, comme celui de Daxing à Pékin. Aux États-Unis, des établissements privés comme la clinique reSTART près de Seattle proposent des cures d'immersion totale sans écrans.

En Europe, la prise en charge s'est également structurée. L'Allemagne propose des séjours de déconnexion globale, notamment au sein de l'unité d'addictologie de l'hôpital universitaire de Mayence (Unimedizin Mainz) ou à la clinique Scharfenberg. En France, les soins

reposent sur des accompagnements pluridisciplinaires en milieu hospitalier, à l'instar de l'Hôpital Marmottan ou de la Pitié-Salpêtrière à Paris, combinant suivi psychologique, ateliers de réinsertion sociale et activités physiques. En Suisse, des institutions comme le Centre d'addictologie SUD ou la Clinique d'Henniez adaptent les méthodes d'addictologie classique aux dépendances comportementales. Enfin, dans la région MENA, des centres de soins modernes comme l'établissement Nufar au Qatar intègrent désormais le numérique dans leurs programmes de santé mentale.

Contrairement aux cures pour addictions aux substances, l'objectif principal de ces institutions n'est pas l'abstinence définitive, mais l'apprentissage d'un usage régulé. Le travail thérapeutique consiste à réapprendre à vivre sans la pression des notifications, à reconstruire des habitudes quotidiennes saines et à rétablir un équilibre psychologique durable.

Un mirage judiciaire ?

Meta, de son côté rejette l'ensemble des accusations portées contre elle. L'entreprise argue que l'addiction aux réseaux sociaux n'a pas de réalité médicale établie dans le DSM-5, le manuel de référence de la psychiatrie américaine, que l'accès est strictement interdit aux moins de treize ans, et que la santé mentale des jeunes dépend d'un ensemble de facteurs.

Tout en rappelant l'instauration de ses « comptes adolescents » en septembre 2024, Elle dénonce surtout une sanction financière disproportionnée, rappelant que les cigarettiers, dans l'accord historique de 1998, avaient payé 176 milliards de dollars sur 25 ans, soit bien moins que ce qui est aujourd'hui réclamé. Beaucoup d'observateurs restent d'ailleurs sceptiques quant à l'aboutissement d'une telle sanction, estimant que ces poursuites ne résoudront pas le problème tant que le modèle économique des plateformes reposera sur des mécanismes d'addiction.

Y.A.

COURSE MONDIALE À L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

OPENAI PRÉPARE LE PLUS GIGANTESQUE CENTRE DE DONNÉES

OpenAI s'apprête à franchir un nouveau cap dans la course aux infrastructures dédiées à l'intelligence artificielle. Dans l'Ohio, le groupe à l'origine de ChatGPT prévoit de louer pendant vingt ans un immense centre de données, présenté comme le plus important jamais annoncé dans ce domaine.

Par Salim Nait Ouguelmim

Nvidia, qui fournira exclusivement les puces destinées au site, a accepté de garantir jusqu'à 105 milliards de dollars de financement, selon un document boursier rendu public lundi. Une partie du complexe doit être construite sur le site d'une ancienne installation d'enrichissement d'uranium datant de la Guerre froide. À l'horizon 2032, l'ensemble devrait accueillir plus de 1,5 million de puces Nvidia et atteindre une capacité informatique vertigineuse de 8 gigawatts.

L'électricité nécessaire au fonctionnement de cette gigantesque infrastructure, principalement produite par une nouvelle centrale à gaz, correspondrait à la consommation de quelque sept millions de foyers américains. Pour Nvidia, cette garantie constitue un engagement sans précédent par son montant. Elle illustre aussi l'évolution

spectaculaire d'un mécanisme désormais fréquent dans l'industrie technologique : alors même que leurs revenus progressent fortement, les grandes entreprises de l'intelligence artificielle restent tributaires de leurs fournisseurs pour financer et construire les infrastructures indispensables à leur expansion.

Nvidia, fournisseur exclusif du futur complexe, dont les premières opérations informatiques doivent débuter en 2028, ne prévoit toutefois pas de verser directement les 105 milliards de dollars. Le groupe interviendra progressivement et en dernier ressort afin de compenser une éventuelle dépréciation du site dans l'hypothèse où OpenAI abandonnerait le projet sans qu'un autre locataire puisse être trouvé. Cette relation particulièrement étroite entre le premier fabricant mondial de processeurs spécialisés dans l'intelligence artificielle et l'un de ses clients les plus importants nourrit naturellement les interrogations sur la solidité du marché et ravive les craintes d'une possible bulle spéculative autour de l'IA.

Le patron de Nvidia, Jensen Huang, a voulu écarter ces inquiétudes. Dans une rare publication diffusée lundi, il a assuré que l'opération ne constituait pas un financement circulaire et rappelé qu'OpenAI s'acquitterait bien du loyer prévu. Selon le Wall Street Journal, Nvidia avait initialement étudié une garantie pouvant atteindre environ 250 milliards de dollars. L'annonce de cette perspective, révélée à la fin du mois de juillet, avait alors provoqué une baisse de 5 % du titre du fabricant de puces.

De son côté, Sam Altman, dirigeant d'OpenAI, met en avant les possibilités offertes par cette installation hors normes. Selon lui, sa puissance informatique pourrait permettre à des millions de personnes d'accomplir avec l'intelligence artificielle des tâches qui paraissent encore difficiles à imaginer, notamment dans la recherche médicale, la mise au point de nouveaux traitements ou encore la création et le développement d'entreprises.

L'annonce intervient cependant dans un contexte de contestation croissante de la multiplication des centres de données aux États-Unis. Ces infrastructures, particulièrement gourmandes en électricité et en eau, suscitent de plus en plus de réserves parmi les populations locales. Un sondage Gallup réalisé en mars indiquait ainsi que 71 % des Américains étaient opposés à l'implantation de tels équipements à proximité de leur domicile. L'augmentation des tarifs de l'électricité, à laquelle ces installations sont en partie associées, s'est également imposée dans les discussions politiques à l'approche des élections de mi-mandat.

OpenAI et son partenaire SB Energy, filiale du groupe japonais SoftBank et futur bailleur du projet, cherchent à répondre à ces critiques en affirmant que le PORTS-Pike Technology Campus assumera directement les dépenses liées à son approvisionnement énergétique et à ses infrastructures. Les deux partenaires assurent que ces coûts ne seront donc pas transférés aux habitants de la région.

S.N.O.

CÉLÉBRATION DE LA PAROLE

LA POÉSIE AU CŒUR DE LA MÉMOIRE NATIONALE

Réunis à Alger les 17 et 18 août, poètes, critiques et académiciens placent la poésie algérienne au cœur des questions de mémoire, d'identité et de modernité. À travers les lectures, les distinctions et le prix « Taj El Kalam », la rencontre rappelle que le poème n'est pas un simple jeu de mots, mais une force capable d'émouvoir, d'instruire et de rassembler.

Chaïmaa Sadou

La première édition du colloque national de la poésie « Liqae El Qasid » s'est ouverte à Alger sous le thème « la poésie, couronne de la parole ». Organisée par l'Association « Kalima » pour la culture et l'information, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, cette rencontre réunit des poètes, des critiques et des académiciens venus de différentes wilayas du pays. Elle coïncide avec la Journée nationale de la poésie, célébrée chaque année le 17 août. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Haut Conseil de la langue arabe, Salah Belaïd, et du président de l'Académie algérienne de la langue arabe, Cherif Meribai, ainsi que d'une pléiade de poètes, d'intellectuels et de chercheurs. Cette première édition se veut un espace de débat et de transmission.

Dans son intervention, le président de l'Association « Kalima »,



Ahmed Bouchikhi, a affirmé que la poésie algérienne est « la voix de la patrie et la mémoire du peuple ». Il a précisé qu'elle s'ouvre aujourd'hui sur la modernité et les nouvelles techniques, tout en préservant son authenticité et son lien avec l'identité nationale. M. Bouchikhi a également évoqué le 49e anniversaire de la disparition du poète Moufdi Zakaria, le qualifiant de « modèle de la parole sincère qui demeure immortelle ». Son héritage poétique demeure profondément ancré dans la mémoire collective nationale.

Mais quel est, au fond, le rôle de la poésie ? Est-ce uniquement des mots choisis pour faire beau ? La réponse est claire : non. La poésie ne se limite pas à la beauté des phrases. Elle est une mémoire vivante, un miroir des émotions, une arme pacifique et un outil de transmission. Elle contribue à préserver la mémoire et à résister à l'oubli. Chaque peuple a besoin de mots pour dire qui il est, d'où il vient et vers où il va. Les poètes sont sou-

vent les premiers à mettre des mots sur l'espoir, la douleur, la liberté et l'attachement à la terre natale.

Il suffit de penser aux belles chansons qui ont bercé l'enfance et l'adolescence. Ces refrains, construits avec des mots bien choisis, ne servaient pas seulement à plaire à l'oreille. Ils rassuraient avant le sommeil, enrichissaient le langage, transmettaient des valeurs et éveillaient l'imagination. Une berceuse entendue dans l'enfance peut rester gravée toute la vie. La poésie, dans ces moments simples, devient une école du cœur et de la mémoire. Elle aide à grandir, à comprendre les autres et à mettre des mots sur les sentiments.

Les chants patriotiques offrent un autre exemple fort. Ils unissent les peuples autour d'une histoire et d'un destin communs. Kassaman, l'hymne national algérien, est avant tout un poème écrit par Moufdi Zakaria. Min Djibalina, autre chant patriotique emblématique, témoigne-lui aussi de la force de la poésie. Ces

textes ne sont pas de simples paroles : ils rappellent les sacrifices, réveillent la fierté et resserrent les rangs. Ils sont appris dans les écoles et repris lors des fêtes nationales. Quand un peuple chante ensemble ces paroles, il affirme son unité et son appartenance à une même patrie. Portés par la ferveur populaire, ces chants deviennent des repères durables qui traversent les générations et rappellent que la poésie est aussi une histoire partagée. La poésie devient alors un ciment national.

Le programme d'ouverture du colloque prévoit plusieurs distinctions et des lectures diversifiées, avec la participation de nombreuses voix prometteuses. La deuxième journée verra la distribution du prix littéraire « Taj El Kalam » dans la catégorie « Fasih », c'est-à-dire la poésie classique. Lancé par l'Association « Kalima », ce prix vise à encourager la création et à soutenir les jeunes talents. Cette démarche montre que la poésie algérienne ne regarde pas seulement vers le passé : elle prépare l'avenir en misant sur la relève.

Comme une alimentation équilibrée contribue aux capacités d'attention et d'apprentissage des écoliers, la poésie nourrit l'esprit et fortifie la mémoire. Un enfant bien nourri dispose de meilleures conditions pour apprendre. De la même manière, une société qui entretient son patrimoine poétique préserve sa culture et transmet ses repères aux générations suivantes.

Cette première édition du colloque « Liqae El Qasid » rappelle une vérité essentielle : la poésie n'est pas un luxe réservé aux esthètes. Elle est la voix de la patrie, la mémoire du peuple et une école de transmission. Elle unit, éduque et console. Alger, en accueillant cette rencontre, confirme que les mots justes restent au cœur de l'identité nationale.

C.S

NOUVEAUTÉ

LE PREMIER "FESTIVAL DES JEUNES" DU 20 AOÛT AU 12 SEPTEMBRE À ALGER

Le premier "Festival des Jeunes", prévu du 20 août au 12 septembre à Riadh El Feth (Alger), propose un programme riche et varié, réunissant différentes activités culturelles et sportives, ainsi que des sorties de détente et de divertissement, indique un communiqué de la direction de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de la Wilaya d'Alger.

Organisé sous le slogan "La jeunesse en fête", ce premier festival se distingue particulièrement par "son concept original", fondé sur une "programmation durant les trois derniers jours de chaque semaine" renouvelée dans la durée, avec, à chaque fois, une "nouvelle thématique ou un type d'activité différent et spécifique", expliquent les organisateurs.

Ce premier festival, qui intervient également dans le cadre du programme d'animation de la ville d'Alger durant la saison estivale 2026, prévoit plusieurs expositions et ateliers, consacrés aux différentes activités de jeunesse de toutes les villes d'Algérie, entre présentations de spectacles folkloriques de danses,

prestations d'ensembles musicaux, représentations théâtrales, ainsi que plusieurs activités sportives et de divertissement.

Autres activités de détente et de divertissement inscrites au programme de la première édition de ce festival, des sorties récréatives en pleine nature au profit des jeunes et des familles durant les week-ends.

L'ensemble des activités et animations prévues lors de ce festival à Riadh El Feth représenteront durant la période de l'événement les villes d'Alger, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Constantine, Oran, Ghardaïa, Bouira, Béchar, Djelfa, Tiaret, Biskra, Blida, Saïda, Oum El Bouaghi, Sidi Bel Abbès, Tipasa, Béjaïa, Guelma et El Oued qui se succéderont dans un programme de présence soumis à une répartition hebdomadaire.

Le "Festival des Jeunes" se fixe notamment comme objectif de mettre en valeur le patrimoine culturel et artistique algérien et promouvoir le tourisme culturel à travers différentes activités et animations auprès des jeunes, au moyen de programmes de sensibilisation culturels et sportifs ainsi que d'ateliers d'apprentissage.

R.C

VISITE DU CALIFE GÉNÉRAL DE LA TARIQA TIDJANIA AU NIGERIA PLUSIEURS RENCONTRES ET HALTES SPIRITUELLES AU PROGRAMME

La visite du calife général de la Tariqa Tidjania à Laghouat, Cheikh Sidi-Ali Belarabi Tidjani, au Nigeria, a été marquée par plusieurs rencontres et haltes visant le raffermissement des relations et échanges entre l'Algérie et le Nigeria, a indiqué mardi le chargé de communication auprès du califat général de la confrérie, Bechar Tidjani.

Le calife général de la Tidjania s'est rendu, lors de cette visite d'une semaine, dans plusieurs villes nigérianes, où il a présidé des cérémonies de sortie de milliers d'apprenants du Saint Coran, en présence de Chouyoukh et notables de la région, des membres du corps diplomatique et de nombreux adeptes de la Tariqa des différentes régions du Nigeria. Selon le chargé de la communication, Cheikh Sidi-Ali Belarabi Tidjani, a mis à profit cette visite, achevée lundi soir, pour rencontrer des personnalités politiques, académiques et religieuses. Il a été reçu, notamment, par le président de la République du Nigeria, Bola Ahmed Tinubu. L'audience a permis de souligner l'importance de consolider les échanges entre les deux pays et de promouvoir les relations qui les lient.

Cette visite a permis, tout au long des haltes cultuelles et officielles, de mettre en avant la place et l'importance que revêt la confrérie Tidjania au Nigeria, un des plus grands lieux à prépondérance Tidjania de par le monde, en sus de l'importance des relations spirituelles et historiques entre les deux pays qui ouvriraient de nouvelles perspectives de coopération dans les domaines économique, scientifique et culturel.

R.C

PROTECTION CIVILE

LE COLONEL BOUALEM BOURELAF EN INSPECTION À CONSTANTINE, MILA ET JIJEL

Le colonel Boualem Bourelaf, directeur général de la Protection civile, entreprend depuis hier mardi une visite de travail et d'inspection sur le terrain qui le mène dans les wilayas de Constantine, Mila et Jijel.

Par Rihab Taleb

Accompagné d'une délégation de cadres centraux de la direction générale, ce déplacement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'action annuel de l'institution. L'objectif est le renforcement de la préparation opérationnelle, l'amélioration continue des performances des différentes structures et le suivi permanent de la capacité d'intervention face aux risques majeurs.

Cette décision prend place en plein été, une période où les risques se multiplient nettement, notamment avec la hausse des feux de forêt, des cas de noyade et des drames de la route. Cette tournée dans l'Est du pays fait suite aux inspections menées précédemment dans la région Ouest, notamment au niveau des wilayas de Saïda, Sidi Bel Abbès et Tlemcen. Sur place, le programme prévoit l'examen rigoureux de la réactivité des colonnes mobiles et des détachements régionaux de renfort et d'intervention (DRIFF). Le commandement évalue leur aptitude à se mobiliser sans délai, à appuyer les unités locales et à faire face aux feux présentant une propagation rapide ou une menace élevée.

Dans ce cadre, une attention particulière est portée à l'efficacité du protocole d'intervention propre à la lutte contre les incendies de forêt. Les cadres examinent sur le terrain chaque phase de l'action, la vitesse d'acheminement des ressources humaines, la mise en place des moyens matériels et logistiques,



ainsi que la qualité de la coordination entre les différents dispositifs engagés. Cette démarche fait directement suite à la multiplication récente des départs de feu survenus lors de la forte vague de chaleur qui a frappé plusieurs wilayas, situation qui a rendu nécessaire l'activation de la stratégie opérationnelle dédiée.

Le programme de la tournée inclut également l'inspection de plusieurs unités opérationnelles et de centres de coordination, où sont passés en revue les équipements techniques spécialisés et les moyens attribués aux détachements de première intervention. Les responsables locaux effectuent des présentations sur l'usage des plateformes et systèmes numériques employés pour la cartographie, le suivi des feux et la gestion globale des catastrophes. En parallèle, un bilan complet est dressé sur les projets d'infrastructures réalisés, en cours de construction ou program-

més, afin d'adapter la couverture des secours à l'évolution des risques du territoire. Dans les zones littorales, le dispositif de surveillance et de sécurisation des plages fait l'objet d'un contrôle précis pour mesurer la capacité des équipes spécialisées à intervenir promptement en cas d'urgence.

À travers ce suivi, la direction générale de la Protection civile confirme sa volonté de maintenir un contact permanent entre le commandement central et les services locaux. Cette approche permet d'analyser les retours d'expérience du terrain, de perfectionner les mécanismes d'intervention et d'adapter les méthodes de travail aux spécificités de chaque crise.

Lorsque les forêts s'embrasent sous une chaleur étouffante, que les flammes menacent les habitations, que les routes basculent dans le drame, les hommes de la Protection civile ne reculent pas. Alors que le réflexe naturel de tout être humain

est de s'éloigner du danger, eux s'y avancement avec sang-froid et détermination. Ils quittent chaque matin leurs familles sans jamais avoir la certitude absolue de les retrouver le soir, portés uniquement par le sens du devoir et l'amour de leur prochain.

Leur engagement ne se mesure ni aux horaires ni aux conditions climatiques. Il réside dans ce courage silencieux, cette disponibilité de tous les instants et cette abnégation pure qui les pousse à affronter la fumée, le feu ou la houle. Porter cet uniforme n'est pas une simple fonction, c'est une mission de cœur et un sacrifice consenti. Face à une telle noblesse d'âme, les mots de gratitude paraîtront toujours insuffisants, mais le respect qui leur est porté vient du plus profond du cœur, hommage à ces héros du quotidien, gardiens de nos vies et symboles vivants du don de soi.

R.I

SENSIBILISATION AUTOUR DES DANGERS DE LA DROGUE JOURNÉE PORTES OUVERTES À AIN BÉNIAN

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont organisé, lundi, des portes ouvertes à la plage artificielle du port d'El Djamilia, à Ain Benian, dans la circonscription administrative de Cheraga. Le but de cette rencontre est de sensibiliser les jeunes et le grand public aux dangers de la drogue et de la toxicomanie.

Par Hamida Indja

Cette journée d'information, organisée par la police de la wilaya d'Alger sur la plage artificielle du port d'El Djamilia, à Ain Benian (circonscription administrative de Cheraga), proposait des activités de prévention pour expliquer aux jeunes les risques liés aux stupéfiants, dans le cadre d'un programme de sensibilisation.

Madame Habchi Aïcha Ahlam, officière de police principale au bureau de communication de la police d'Alger, a déclaré devant les journalistes que ce deuxième rassemblement s'inscrit dans une série d'activités et dans un programme destiné à lutter contre le danger de la drogue et de l'addiction. Plusieurs intervenants ont participé, parmi lesquels l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT), des psychologues, ainsi que les responsables des centres d'écoute de la

police des districts de Cheraga, Draria, Zeralda et Bouzareah.

La policière a insisté sur le rôle important des centres d'écoute de la police, présents dans les treize circonscriptions administratives. Chaque jour, ces centres reçoivent des personnes touchées par la toxicomanie qui souhaitent se faire soigner. Ils les orientent vers des hôpitaux spécialisés, puis les accompagnent pendant leur traitement grâce à un suivi régulier, tout en garantissant la confidentialité totale de leur démarche.

À cet égard, Madame Abrous Ouahiba, officière de police principale et responsable du bureau d'écoute et de prévention de Cheraga, a rappelé le rôle essentiel de ces structures. Elles accueillent les personnes souffrant de toxicomanie, préparent leurs dossiers administratifs, les écoutent et les dirigent vers le psychologue disponible dans chaque centre. L'objectif est de comprendre les raisons de leur consommation avant de les guider et de les accompagner vers des établissements de soins spécialisés.

À cette occasion, le chef de la brigade technique et scientifique de Cheraga, l'officier de police principal Abdelhamid Fateh, a présenté une exposition dédiée à la police scientifique. Il a montré le matériel fourni par la Direction générale de la Sûreté nationale, notamment les kits de constatation sur les lieux, les poudres pour prélever les empreintes et les indices, les tests pour détecter les différentes formes de drogues, ainsi que les appareils optiques pour analyser les

preuves.

Il a ajouté que cet événement a attiré un large public, en particulier des familles et des jeunes. Cela a permis de les informer sur les dangers des drogues et d'expliquer leurs différentes présentations sur le marché, qui peuvent parfois ressembler à des bonbons.

Les enfants et les adolescents ont également été invités à ne pas accepter de nourriture ou de boisson provenant d'inconnus. Ils ont aussi été encouragés à prévenir leurs parents en cas de problème ou de situation inhabituelle.

De son côté, le psychiatre de l'hôpital spécialisé de Cheraga, le docteur Hannachi Djamel Eddine, a rappelé l'importance de ce type d'actions pour informer les jeunes sur les dangers de ces produits nocifs. Il a également souligné les moyens considérables mobilisés par l'État, grâce à la collaboration entre la police et les services de santé, pour accompagner les personnes dépendantes dans leur processus de sevrage, depuis les centres d'écoute jusqu'aux hôpitaux spécialisés.

Cette campagne de sensibilisation a suscité une forte affluence et une grande participation des visiteurs du port ainsi que du grand public. Les participants ont reçu des explications détaillées sur la manière d'accueillir les personnes touchées par la toxicomanie et sur les modalités de leur accompagnement tout au long de leur traitement médical.

H.I

POUR L'HISTOIRE

L'OFFENSIVE DU NORD-CONSTANTINOIS, UN TOURNANT DÉCISIF DE NOTRE GLORIEUSE RÉVOLUTION

L'offensive du 20 août 1955, menée dans le Nord-Constantinois, a constitué un tournant décisif de la glorieuse Révolution faisant des opérations dispersées de l'action révolutionnaire une large offensive organisée visant les sites du colonialisme français dans plusieurs villes et régions.

Rencontré au cimetière des Martyrs de la commune de Zighoud-Youcef (Constantine), où reposent les corps de 501 Chouhada, le Moudjahid Messaoud Lachehab a livré un témoignage poignant mettant en lumière l'ampleur des sacrifices consentis par le peuple algérien pour recouvrer sa liberté.

M. Lachehab, secrétaire local de l'Organisation nationale des Moudjahidine (ONM), souligne que le Martyr Zighoud Youcef "s'était mis à réfléchir à une opération de grande envergure aussitôt après le martyre du héros Didouche Mourad".

L'objectif, poursuit-il, "n'était pas seulement de riposter aux forces coloniales, mais surtout de démentir la propagande coloniale qui s'attachait à remettre en cause la nature de la lutte armée, présentant les Moudjahidine comme des voleurs et des bandits de grand chemin".

Le même interlocuteur rappelle, citant des données historiques, que l'offensive du 20 août 1955 "visait, outre l'élargissement du champ d'action de



la Révolution, à desserrer l'étau sur la région des Aurès", tout en conférant à la lutte de l'Algérie pour le recouvrement de sa souveraineté un retentissement international plus important".

M. Lachehab raconte que le martyr Zighoud Youcef avait présenté l'idée de l'opération aux responsables de la Révolution, dans ce qui était le nord du département de Constantine, avant la tenue d'une série de réunions de préparation à Boustour, près de Sidi Mezghiche (sud-ouest de Skikda), à Djebel Zaman et à Koudiet Daoud afin de finaliser les plans, répartir les tâches et préparer la mobilisation populaire.

Il ajoute que les consultations autour de l'opération ont duré huit jours avant que la décision du passage à l'action ne soit prise, après avoir associé les différents responsables à l'étude de l'opération et à la définition

des modalités de son exécution.

Le même Moudjahid rappelle que Zighoud Youcef s'était concentré sur l'organisation qui devait précéder les attaques, notamment en ce qui concerne la coordination entre les responsables de la région, la définition des cibles et la mobilisation des participants, affirmant, à ce propos, que la préparation ne s'est pas limitée aux seuls Moudjahidine mais a également consisté à mobiliser la population pour qu'elle y participe malgré le manque de moyens et d'armes.

M. Lachehab précise que le nombre de participants à l'offensive, initialement estimé à 500 personnes, a fini par passer à environ 2.000 personnes, ce qui met en évidence, selon lui, l'ampleur du ralliement populaire autour de la glorieuse Révolution, les Moudjahidine ayant trouvé dans la population un soutien essentiel pour

l'obtention d'informations et l'appui logistique, en plus de la participation aux opérations.

L'offensive a été déclenchée le 20 août 1955 en milieu de journée dans plusieurs villes et villages du Nord-constantinois, prenant pour cibles des sites militaires et de sécurité ainsi que des installations des autorités coloniales.

Zighoud Youcef a suivi le déroulement de l'opération depuis Djebel Ouahch, au moment où des groupes de Moudjahidine et de Moussabiline menaient des attaques sur plusieurs axes. Selon le même interlocuteur, la simultanéité des opérations et l'étendue du rayon d'action ont constitué deux facteurs essentiels qui ont déstabilisé les forces coloniales et démontré la capacité de la Révolution à planifier et à mener des opérations à grande échelle.

M. Lachehab souligne que ces attaques ont eu "un large retentissement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays", faisant que la cause algérienne a suscité un intérêt international accru et plus grande visibilité sur la scène mondiale, ce qui a conduit à l'inscription de la cause algérienne à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations unies en décembre de la même année. "Un acquis inestimable pour la Révolution", souligne M. Lachehab.

Cette offensive a également démontré que la Révolution algérienne ne se limitait plus à des opérations ponctuelles, mais qu'elle disposait d'un commandement capable d'organiser des opérations de grande envergure, de mobiliser la population et de coordonner l'action armée dans différentes régions du pays.

RC/APS

UNE PLANIFICATION MINUTIEUSE À L'ORIGINE DE LA DÉSTABILISATION DES FORCES D'OCCUPATION

La région de Collo, dans la wilaya de Skikda, a constitué l'un des fronts les plus marquants de l'offensive du Nord-Constantinois qui, le 20 août 1955, a brisé le blocus imposé aux Aurès et témoigné de l'engagement massif du peuple algérien dans la glorieuse Révolution.

Cette offensive, planifiée par le Martyr Zighoud Youcef, a été menée par de vaillants Moudjahidine de la région de Collo, à l'image des Martyrs Amar Chetaïbi et Lakhdar Bekkouche qui avaient fait montre d'une grande intelligence en mobilisant les habitants des hameaux et des villages voisins dans le plus grand secret.

Il s'était agi, à l'époque, de préparer la population pour le jour J qui devait voir les Moudjahidine prendre par surprise les forces d'occupation françaises et frapper des installations vitales et économiques ainsi que des postes de sécurité, ébranlant, ainsi, l'arrogance de la France coloniale.

A l'occasion du 71e anniversaire de cette offensive, la mémoire nationale retient les détails de la planification minutieuse de cet événement historique et la manière dont il a été préparé dans la région de Collo.

Le défunt Moudjahid Abdelaziz Nettour (1929-2011) avait écrit, dans ses mémoires, que la préparation de cette offensive avait commencé début juillet 1955 sous la direction du commandant de la région nord de Constantine, le Chahid Zighoud Youcef, en l'occurrence.

Une convocation avait alors été adressée à tous les responsables de la région pour une réunion visant à présenter l'idée d'attaques à mener, dans le cadre d'une offensive coordonnée, de leur préparation, afin de desserrer l'étau sur la région des Aurès.

Selon le Moudjahid, les préparatifs de l'attaque dans la région de Collo ont débuté par la tenue d'une première réunion, le 13 août 1955, regroupant les Moudjahidine de la région, dont certains responsables politiques, sous la supervision des Martyrs Amar Chetaïbi et Lakhdar Bekkouche pour le volet militaire, et Sassi Nettour pour le volet politique.

Il a été décidé de contacter tous les militants, combattants et sympathisants de la Révolution dans les villages de Zrouba et de Dardar, avant d'élargir le cercle de mobilisation à plusieurs hameaux de la région.

Le Moudjahid Nettour raconte, dans ses mémoires, qu'une seconde réunion avait rassemblé, le 19 août 1955, tous les participants afin de prêter serment et de définir la manière d'avancer vers la périphérie de Collo avec la plus grande prudence et en toute discrétion, avec la participation de Moudjahidine et de volontaires des villages de Taabna, Medjadja, Damaniya, Mazarah, Zrouba, Dardar, Laânib, El-Kharoub, Aghbal, Guergoura H'zaïm, entre autres.

Le même moudjahid, qui avait dirigé l'un des détachements lors de cette attaque, précise que les structures chargées de sa mise en œuvre ont été constituées à Oued Lemsaskha où les combattants ont été répartis en six groupes, chacun étant chargé d'attaquer une cible précise, en plus d'un détachement chargé de la surveillance.

Les Moudjahidines ont réussi à prendre le contrôle de la ville de Collo le 20 août 1955 entre midi et 16 heures.

Les forces d'occupation françaises n'ont pu reprendre le contrôle de la ville qu'après l'arrivée de renforts terrestres, aériens et maritimes, ce qui a permis aux auteurs de l'attaque, malgré leur

nombre limité et leur faible armement, de démontrer la force et la détermination de la Révolution.

Dans le même contexte, Foudhil Bekkouche (78 ans), neveu du Martyr Lakhdar Bekkouche, révèle, dans une déclaration à l'APS, que son oncle lui avait raconté les détails de l'offensive quelques jours après les faits, alors qu'il n'était qu'un enfant de 7 ans.

Il ajoute que le jour de l'offensive, son oncle, le Martyr Lakhdar Bekkouche avait pris la tête d'un groupe d'habitants de villages, sommairement armés, qui furent conduits par un chemin traversant la montagne d'El Tabbana, ce qui leur avait permis d'atteindre leurs cibles au centre-ville de Collo à l'heure prévue et de participer à l'exécution du plan établi.

De leur côté, les Moudjahidine Moussa Touati et Rabah Aouad ont affirmé, dans un ouvrage qu'ils ont cosigné sous le titre "L'offensive du 20 août 1955" que l'attaque de la ville de Collo figurait parmi les plus violentes du nord Constantinois, au point d'avoir contraint les autorités d'occupation à faire appel à la marine et à utiliser l'artillerie lourde.

Les deux combattants ont ajouté que cet assaut avait infligé de lourdes pertes à la France coloniale, notamment sur le plan économique après le ciblage de l'usine de conditionnement de poisson, des entrepôts de liège et des commerces, ainsi que la destruction de poteaux électriques et téléphoniques, ce qui illustre l'impact militaire et économique de ces attaques qui témoignent de la bonne organisation et de la coordination entre les dirigeants de la Révolution et les habitants de la région, entièrement engagés.

RC/APS

NOTRE ÉPOQUE

VOUS AVEZ DIT «DÉMOCRATIE»?

(4/6)

Loin d'être le régime politique des pays développés, la démocratie désigne en réalité une série de phénomènes sociaux qui ont échappé à son emprise. Elle n'est pas au centre du système, elle en occupe «les marges», investissant un espace vierge, disponible, soustrait à la tyrannie de l'État.

Il n'est pas étonnant que cette an-

Par Bruno Guigue

thropologie anarchiste s'accompagne de l'exaltation des expériences communautaires. À l'échelle infra-étatique, elle trouve une illustration de la société alternative à laquelle elle aspire. Au début de notre siècle, c'est la révolution zapatiste qui fait alors figure de modèle. Respect de la tradition maya, égalitarisme, discussion permanente, autant de pratiques originales qui témoignent d'une véritable «démocratie». Pour Graeber, cette expérience montre surtout qu'il faut abandonner l'idée que la révolution passe par la prise du pouvoir et le contrôle de l'appareil étatique. Cette nouvelle formation sociale illustre la possibilité d'une refondation de la démocratie par l'auto-organisation de communautés autonomes. «La démocratie, conclut-il, semble ainsi retourner aux lieux de sa naissance : les espaces interstitiels»9. Mais sauf à confondre les mots et les choses, il faut admettre que le mouvement zapatiste a bien instauré une forme d'État sur le territoire dont il s'est saisi. Les modalités d'exercice du pouvoir y sont originales, mais c'est tout de même un pouvoir politique. Fruit d'un soulèvement armé, l'État insurrectionnel du Chiapas, même s'il s'inscrit dans l'histoire des luttes populaires et des résistances communautaires, est loin de signifier le dépassement de la forme étatique.

La récurrence du conflit social et politique entre les hommes, au demeurant, est le phénomène que vise Marx lorsqu'il dit que l'histoire n'a jamais été, jusqu'à nos jours, que «l'histoire des luttes de classes». Quoi qu'on fasse pour en neutraliser les effets, le conflit est inhérent à la vie sociale, et cette caractéristique se reflète dans les élaborations doctrinales, philosophiques ou religieuses. Les régimes prétendent démocratiques n'échappent pas à la règle. Toute société humaine se trouve polarisée par l'ordre et le désordre, elle voit se heurter des intérêts contradictoires. Son équilibre est instable et le pouvoir politique, détenteur du monopole des sanctions légitimes, y fait face à une triple adversité qui se surimpose à la lutte des classes. Quelque soit le régime

social, en effet, les individus ont une tendance à se donner la préférence qui est inscrite dans la psyché humaine de manière indéracinable. Le pouvoir politique doit aussi faire face à l'existence d'autres sociétés aux virtualités agressives, et cette conflictualité n'est pas davantage réductible. Il faut enfin qu'il anticipe l'avenir pour y insérer son action, et cette intervention dans le cours des choses ne se prête guère à une codification préalable.

MARX ET L'EXIGENCE DU SOCIALISME

Toute politique se déploie donc dans un champ de forces mouvantes, et sauf à demeurer dans l'abstraction, il faut admettre que les conditions matérielles entrent dans la définition du problème. La politique ne plane pas au-dessus de la société, et c'est pourquoi la démocratie ou la république demeurent des illusions aussi longtemps que le riche côtoie le pauvre, et que l'inégalité de fait ruine l'égalité en droit. Penser le politique et le social comme des domaines séparés revient à accréditer la fiction par laquelle se perpétue la domination de classe. C'est prendre au mot le discours que la société tient sur elle-même, ou plutôt le discours que la classe dominante tient sur la société. Prendre la politique au sérieux, en revanche, impose de voir dans la société un tout dans lequel l'appropriation privée des moyens de production n'est pas un élément anodin, mais le chiffre de son iniquité et la cause de ses contradictions.

L'apport irremplaçable de la pensée de Marx à la réflexion politique est d'avoir montré que les rapports de pouvoir dérivent des rapports de production et que la classe dirigeante n'est rien sans la classe dominante. L'objet inédit que s'assigne cette pensée, c'est la définition des conditions d'un changement de régime de propriété, c'est la recherche des moyens d'une véritable transformation des rapports sociaux. Si Marx est un philosophe qui s'est converti en militant révolutionnaire, c'est que la politique peut être autre chose que la gestion des affaires de la bourgeoisie. La révolution n'est pas un changement de personnel dirigeant, c'est le bouleversement des structures sociales héritées du passé, la transformation radicale du mode de propriété. Marx n'ayant pas l'intention de «faire bouillir les marmites de l'avenir», il se garde bien de décrire les formes institutionnelles de la société future, mais il indique l'essentiel : la nécessité du socialisme. Sans l'appropriation collective des moyens de production et la dévolution du pouvoir aux organes issus des masses, toute tentative de transformer les relations entre les hommes est vouée à l'échec. Faute d'arracher les capitaux aux possédants et le pouvoir d'État à leurs mandataires, elle se condamne dans le meilleur des cas à faire du surplace, et dans le pire à préparer la restauration de l'ancien régime.

Mais une telle expropriation, par la force des choses, charrie son lot d'affrontements. La classe dominante aux abois ne s'avoue pas vaincue, et elle préfère entraîner la société dans le néant plutôt que de renoncer à ses privilèges. Cette difficulté est d'autant plus redoutable qu'en régime bourgeois le contexte de la lutte est toujours défavorable aux non-possédants. Elle ne se déroule jamais dans des conditions idéales où l'objectivité et l'impartialité des règles du jeu se verraient garanties. Aucun arbitrage ne veille à la régularité des opérations, aucune juridiction ne détermine les limites d'un affrontement où tous les coups sont permis. Contrairement à ce que proclament les régimes démocratiques ou prétendus tels, la politique n'est nulle part une scène transparente où les opinions sont équivalentes et soumises à un arbitrage équitable. La compétition pour le pouvoir est censée favoriser la libre expression du suffrage populaire, mais dans les faits elle est strictement canalisée par les conditions matérielles de son exercice. Louée par l'idéologie dominante, la diversité des opinions, dans le monde réel, est passée au laminoir des moyens d'information dont la bourgeoisie contrôle l'usage. Car les médias de masse sont les instruments de production et de diffusion de l'information, et la classe qui en détient la propriété ne se prive pas d'orienter cette information conformément à ses intérêts.

LA FICTION HABERMASSIENNE DE L'ESPACE PUBLIC

L'inconvénient des professions de foi libérales, c'est qu'elles oublient généralement de préciser les conditions d'accès à la démocratie. La représentation de la vie politique chère à Jürgen Habermas, par exemple, refoule la question du contenu exact de ce qu'il appelle «l'espace public». Il le définit comme le lieu d'une délibération collective propice à un consensus rationnel, mais la description qu'il en donne peine à s'extraire d'une vision idéale. Apparu au XVIIIe siècle en Europe occidentale avec les journaux, les clubs et les cafés, l'espace public a favorisé une confrontation des idées où les participants se conforment à un modèle de «l'agir communicationnel». Dans ce schéma idyllique, le débat politique en tant que tel a le pouvoir d'engendrer un ethos commun où chacun accepte les règles et admet l'altérité des points de vue. Livrée à «la force sans violence du discours argumentatif», la discussion collective a pour vertu de neutraliser les rapports de force et de donner naissance au consensus10. Et c'est sous l'effet de cette éthique de la communication qu'advient la démocratie, laquelle n'est autre que l'universalisation de l'espace public.

Mais cette théorie, en faisant de la raison le fondement du consensus démocratique, suggère une interpré-

tation irénique de l'avènement de la société bourgeoise. Car les institutions politiques et académiques forgées par la nouvelle classe dominante, loin de refléter un «agir communicationnel», sont l'expression de ses intérêts de classe. En oubliant cette donnée de fait, la proclamation emphatique d'un accès universel à l'espace public en occulte aussitôt les conditions historiques. Elle jette un voile pudique sur les discriminations qui ont restreint les possibilités d'accès à la sphère politique. Si les femmes et les travailleurs ont été exclus par l'idéologie bourgeoise de toute participation à la décision politique, c'est au nom d'une dépendance économique dont cette idéologie entendait précisément légitimer le dispositif. Dans les faits, la sélection des individus jugés aptes à participer à la délibération collective est toujours une fonction des rapports de classes qui traversent la société. Pour éluder le problème, la philosophie idéaliste de l'espace public se voit donc réduite à passer sous silence la question de son infrastructure matérielle. La célébration de l'agir communicationnel doit laisser dans l'ombre la question de la détention effective des moyens de communication. Afin d'accréditer la fiction de la liberté d'opinion et du débat collectif comme figures de la démocratie, il lui faut faire l'impasse sur ce qui préempte précisément l'espace public : le monopole du pouvoir médiatique exercé par la classe dominante.

Prétendre que la propriété capitaliste des moyens d'information est compatible avec la démocratie, en effet, a autant de sens que de dire qu'elle est compatible avec l'esclavage. La «fabrique du consentement», selon la formule de Noam Chomsky, est le principal ressort des oligarchies déguisées en démocraties. C'est pourquoi, en choisissant la voie électorale, les progressistes cèdent surtout au charme du formalisme démocratique et aux sirènes du parlementarisme bourgeois. Il est naïf de croire que l'on peut transformer la société en obtenant une majorité parlementaire, comme si le débat démocratique pouvait accoucher de la «volonté générale» par la magie d'une libre discussion qui n'existe nulle part. Dans les conditions objectives fixées par la société capitaliste, la partie n'est pas loyale. Pour inverser le rapport de forces et assurer le succès de la transformation sociale, il faut arracher les moyens de production des mains de la classe dominante, et sans lui demander son avis. Et si le mot de démocratie a un sens, c'est pour nommer cette réappropriation du bien commun, et rien d'autre.

Car faute d'atteindre ce point de bascule, l'échec est assuré.

B.G (À SUIVRE...)



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouquelmim

L'ENTRAIDE

Il y a fort longtemps, dans une vaste forêt d'Afrique, les animaux vivaient dans une belle harmonie. Les oiseaux chantaient, les rivières coulaient claires, et les arbres dressaient leurs bras verts vers le ciel.

Mais un jour, un incendie terrible éclata. Le vent poussa les flammes avec violence, et la forêt toute entière trembla. Les animaux, effrayés, s'enfuirent chacun de leur côté. Chacun pensait d'abord à sa propre survie.

Le petit écureuil grimpa vite au sommet d'un arbre. Le lièvre s'élança à travers les buissons. L'éléphant, puissant, brisa des troncs pour se frayer un passage. Mais malgré leur vitesse ou leur force, tous se retrouvèrent piégés par le feu qui gagnait du terrain.

Au milieu de la panique, une petite colombe s'approcha de la rivière. Elle trempa ses ailes dans l'eau et les secoua au-dessus des flammes. Les autres animaux éclatèrent de rire :

— "Petit oiseau, crois-tu éteindre ce feu immense avec



quelques gouttes d'eau ?"

La colombe répondit calmement :

— "Je fais ma part."

Ses paroles éveillèrent le cœur des autres. Alors, le lion, roi de la savane, rugit :

— "Si chacun fait sa part, ensemble nous vaincrons les flammes !"

L'éléphant utilisa sa trompe pour arroser le feu. Les buffles battirent le sol pour écraser les braises. Les singes apportèrent

des branches vertes pour étouffer les flammes. Même le lièvre transportait de petites gouttes d'eau dans des coquilles vides.

Petit à petit, l'incendie s'éteignit. La forêt, bien que blessée, fut sauvée. Et ce jour-là, les animaux comprirent une grande vérité :

Là où l'individu est faible, la communauté est invincible.

Dès lors, ils décidèrent de s'entraider en tout : partager la nourriture, protéger les plus petits, et défendre ensemble leur forêt. Ainsi naquit un pacte sacré qui fit de leur forêt un lieu plus fort, plus uni et plus prospère que jamais.

Moralité : L'entraide est la clé de la survie et de la prospérité. Même la plus petite action, ajoutée aux autres, peut éteindre le plus grand incendie.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 18 aout 2026

LE CROCODILE ET LES OISEAUX

Il se dit qu'un grand crocodile vivait dans une grande rivière, et que celle-ci était son royaume, et aucun autre animal n'osait y entrer.

Un jour, un groupe d'oiseaux, fut dans le besoin de chercher un endroit où séjourner.

Quand ils ont vu la rivière et les arbres et l'eau autour d'elle, ils crièrent de joie :

— « Que c'est beau cet endroit ! Nous resterons ici jusqu'à ce que nous pondions nos œufs, avant de partir. » Certains animaux sauvages les ont tout de suite averti, en disant :

— « Faites attention ! Cette rivière est pour le crocodile, et aucun animal ne peut lui faire confiance. »

Les oiseaux se moquèrent et répondirent :

— « Peut-être devrions-nous lui demander en premier. Si nous lui parlons poliment et respectueusement, il ne refusera pas notre demande. »

Le plus grand d'entre eux s'approcha du crocodile et lui dit :

— « Nous voulons séjourner près de la rivière pour un court moment. Nous ne resterons pas longtemps, et nous partirons dès que nos œufs se pondront et nos poussins grandiront. Est-ce que vous nous permettez de le faire ? »

Le crocodile leva sa tête et les regarda tous longtemps et silencieusement, puis a répondu :

— « Bienvenue. La rivière est grande, et vous avez un endroit où séjourner. »

Les oiseaux étaient tous contents, et ils s'installèrent près de la rivière.

Les jours passèrent, et le crocodile les traita avec gentillesse, sans manifester de signes extérieurs qu'ils n'étaient en sécurité dans les lieux pour toujours.

Quelques semaines passèrent.

Puis vint le jour où les oiseaux commencèrent à pondre.

Très vite leurs nids se remplirent tous d'œufs.

Un matin ensoleillé, alors que les oiseaux étaient avec leurs œufs, le crocodile nagea vers l'un d'eux avec un air menaçant !

Les oiseaux paniqués, fuirent et de loin crièrent :

— « Qu'est-ce qui vous est arrivé ? N'avez-vous pas dit que nous serions en sécurité ici pour toujours ? »

L'un des oiseaux ajouta :

— « Mais vous nous avez traités comme si vous étiez notre ami durant tout ce temps ci ! »

Le crocodile leur répondit :

— « Oui... jusqu'au jour où vous auriez dû partir à temps. »

Les oiseaux se turent.

Puis le crocodile se marra :



— « Si vous m'aviez attaqué le jour où vous êtes venu, j'aurais fui si loin, si loin et je ne serais resté à proximité pour vous surveiller. Mais maintenant... »

Il regarda les nids, puis continua :

— « Maintenant, vous avez des trésors qui m'appartiennent. »

Les oiseaux ont regardé leurs œufs, puis leurs jeunes qui n'avaient pas encore éclos.

Enfin, ils comprirent le secret de la gentillesse du crocodile.

Sa gentillesse n'était ni de l'amour, ni de la protection généreuse...

Il attendait le moment où leur départ serait plus difficile. Et à partir cet instant, toutes les tentatives des oiseaux pour récupérer leurs œufs, furent réprimées par des attaques sévères et mortelles du crocodile.

Ainsi, la résidence que les oiseaux pensaient être sûre se transforma en un lieu dangereux.

Et les oiseaux se rappelèrent des paroles des animaux de la forêt, et ils ont dit avec regret :

— « Nous aurions pu quitter un jour quand nous avions nos ailes seules... mais maintenant nous avons ce que nous craignons de laisser derrière nous. »

Depuis ce jour, les oiseaux surent que certains endroits ne révèlent pas leur vérité quand vous les atteignez, mais la révèlent quand vous essayez de les quitter.

LEÇON DE MORALE :

C'est pas toute personne qui nous accueille bonnement qui veut notre bien, ni tout confort au début qui dure jusqu'à la fin.

L'homme sage ne se vante pas aussitôt mais regarde ce qui pourrait se passer à la fin de son séjour lorsqu'il décida de partir.

Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 14 aout 2026

L'AUTRUCHE QUI S'EST CACHÉE DU DANGER

Un après-midi chaud dans la savane africaine, une autruche errait dans les prairies à la recherche de nourriture. En picorant sur les graines, elle a soudainement remarqué un léopard affamé qui se dirigeait lentement vers elle.

Le léopard n'avait pas mangé depuis des jours, et l'autruche semblait être le repas parfait.

Le cœur de l'autruche battait de peur.

Au lieu de courir pendant qu'il était encore temps, elle a repéré une petite ouverture dans le sol et a rapidement poussé sa tête profondément à l'intérieur, restant complètement immobile. Elle croyait que si elle ne pouvait plus voir le léopard, le danger disparaîtrait.

L'autruche est restée congelée, se convaincant que tout irait bien.

Pendant ce temps, le léopard l'avait observée tout ce temps.

Il avançait tranquillement de plus en plus près jusqu'à ce qu'il se tint directement derrière l'oiseau.

L'autruche a continué à faire semblant de rien.

Avec un saut puissant et un seul coup de ses griffes acérées, le léopard a fait tomber l'autruche.

Le danger auquel l'autruche avait refusé de faire face est devenu la chose même qui l'a détruite.

Si seulement elle avait couru au moment où elle a remarqué la menace, elle aurait pu s'échapper. Mais prétendre que le problème n'existait pas lui a coûté la vie.

MORALE DE L'HISTOIRE :

Ignorer un problème ne le fait pas disparaître : ça l'empire généralement. Affrontez vos peurs, affrontez vos défis et affrontez les difficultés tant qu'elles sont encore petites. Le courage d'agir aujourd'hui peut vous éviter des conséquences bien plus importantes demain.



Publié par choupibandita893 sur Facebook, dans Contes, légendes et gestes de l'Afrique de l'ouest, le 16 aout 2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:32	12:52	16:36	19:40	21:07

POUR L'HISTOIRE

COUP D'ENVOI À BÉJAÏA DES TRAVAUX DU COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM

Le coup d'envoi des travaux du colloque international sur le Congrès de la Soummam, organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été donné mardi dans la wilaya de Béjaïa, à l'occasion de la Journée nationale du moudjahid qui commémore à la fois les attaques du Nord-Constantinois et la tenue du Congrès de

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Abdelmalek Tacherift, a présidé la cérémonie d'ouverture des travaux du colloque, qui se tient sous le thème "La culture de la résistance, entre histoire, mémoire et imaginaire" à la salle de conférences Boualem-Saïdani du pôle universitaire Aboudaou de l'université Abderrahmane-Mira, en présence du conseiller du président de la République chargé des affaires politiques et des relations avec la jeunesse, la société civile et les partis politiques, Mustapha Sayedj, du président de l'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel, Samir Bourhil ainsi que de représentants de plusieurs secteurs, des autorités locales et membres du corps diplomatique accrédité en Algérie de pays frères et amis.

Participent à cette rencontre de trois jours, organisée en partenariat entre le Haut commissariat à l'amazighité (HCA), le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, la Direction générale des Archives nationales et la Commission



nationale de l'Histoire et de la Mémoire, avec le concours des services de la wilaya de Béjaïa, de nombreux professeurs et

chercheurs venus d'universités nationales et étrangères, notamment de Gambie, d'Italie, d'Espagne, de France, de

Belgique, des Etats-Unis d'Amérique, du Cameroun, de Mauritanie et de Tunisie.

Trois sessions sont programmées pour cet événement, consacrées aux thèmes "Les formes de résistance historique et la construction de l'identité", "Le Congrès de la Soummam et les fondements de la mémoire nationale" et "Littérature, mémoire et représentations de la résistance". Elles seront organisées dans la salle de conférences du siège de la wilaya.

Sont également prévus au programme du colloque, deux ateliers consacrés aux "Traditions orales, patrimoine et transmission des souvenirs" et aux "Figures héroïques et représentations de la résistance".

A cette occasion, M. Tacherift a également présidé l'inauguration d'une exposition intitulée "Le parcours historique de la résistance du peuple algérien à travers les archives : le Congrès de la Soummam comme modèle", organisée par la Direction générale des Archives nationales.

RA

MINISTRE DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS-DROIT

« LE CONGRÈS DE LA SOUMMAM, UN TOURNANT MAJEUR DANS L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherift, a indiqué, mardi à Béjaïa, que le Congrès de la Soummam a marqué un "tournant majeur" dans l'histoire de la glorieuse Révolution de libération, ayant permis de "procéder à une évaluation et à une structuration des cadres de la Révolution".

Dans une allocution prononcée à l'ouverture du Colloque international sur le Congrès de la Soummam, intitulé "La culture de la résistance : entre histoire, mémoire et imaginaire", organisé sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du Moudjahid commémorant le double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois et de la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1955-1956), le ministre a précisé que le Congrès de la Soummam a marqué un "tournant majeur" dans l'histoire de la glorieuse Révolution de libération, ayant permis de "procéder à une évaluation et à une structuration

des cadres de la Révolution".

Cette étape historique a "ouvert des horizons plus larges à l'essor et au triomphe de la Révolution", donnant au processus de libération "un temps de réflexion et de restructuration, avant la mise en place de l'organisation ayant réuni les conditions qui ont permis de triompher du colonialisme et de recouvrer la souveraineté nationale", a ajouté M. Tacherift.

Ce double anniversaire de l'Offensive du Nord-Constantinois (20 août 1955) et de la tenue du Congrès de la Soummam (20 août 1956) "constitue dans notre mémoire nationale un chapitre lumineux de l'épopée nationale menée par les pionniers de Novembre sur la voie de la libération et de l'affranchissement de notre chère patrie du joug colonial", a-t-il poursuivi.

Concernant l'organisation de ce Colloque consacré au 70e anniversaire de la tenue du Congrès de la Soummam, M. Tacherift a souligné que le choix du thème de cette rencontre internationale revêt une grande importance, qui dépasse la dimension commémorative pour

s'inscrire dans "une démarche d'analyse scientifique et d'ancrage académique de la culture du refus et du défi qui a façonné l'identité nationale".

La tenue de ce Colloque international s'inscrit dans le cadre de "l'attention constante et de l'intérêt particulier accordés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la question de la mémoire nationale dans notre Algérie victorieuse, une attention qui participe de la volonté politique de préserver la mémoire et de protéger les symboles nationaux", a-t-il expliqué.

Plusieurs professeurs et chercheurs issus d'universités nationales et étrangères participent à cette rencontre de trois jours, organisée en partenariat entre le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), le ministère des Moudjahidine et des Ayants-droit, la Direction générale des Archives nationales et la Commission nationale Histoire et Mémoire, avec le concours des services de la wilaya de Béjaïa.

RA

SECOURISME

CAMP D'ÉTÉ NATIONAL À ALGER POUR LA FORMATION DES BÉNÉVOLES DANS LES PREMIERS SECOURS

Les activités d'un camp national d'été pour les bénévoles dans les premiers secours, initié par le Croissant rouge algérien (CRA) ont démarré mardi à l'Académie nationale de formation aux premiers secours et de la gestion des catastrophes naturelles et technologiques de Rouiba à Alger.

Ce camp s'inscrit, selon ses organisateurs, dans le cadre du renforcement des capacités des bénévoles, au titre d'un programme complémentaire alliant formation, qualification, échange d'expertises et ancrage des valeurs de l'action humanitaire. Dans une déclaration à l'APS, le président de la Commission nationales des premiers secours, Tahar Ksouri, a indiqué que ce camp auquel participe 20 bénévoles de 20 wilayas du pays, s'inscrit dans le cadre de l'approche du CRA visant à "investir dans l'élément humain et à construire un bénévole qualifié et capable à accomplir son message humanitaire avec compétence et mérite". Le programme "comprend 6 autres sessions et s'étend tout au long du mois de septembre prochain, en vue d'encadrer 600 bénévoles dans les premiers secours, et ce au niveau de l'Académie nationale des premiers secours et de la gestion des catastrophes", a fait savoir M. Ksouri. Les bénévoles bénéficieront d'une formation sur le terrain qui comprend les méthodes de sauvetage, les premiers secours, les mécanismes de travail des équipes d'intervention, outre des entraînements pratiques concernant la gestion des catastrophes et les modalités d'installation des tentes, a-t-il ajouté. Le programme vise également à "préparer des équipes opérationnelles et entraînées à l'intervention rapide et efficace dans différentes situations d'urgences".

Ce camp d'été, organisé sous la supervision d'experts agréés par la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), s'inscrit dans le cadre des activités périodiques du CRA et parallèlement avec l'ouverture de l'Académie nationale de formation.

RA

CAISSE NATIONALE DES ASSURANCES SOCIALES DES TRAVAILLEURS SALARIÉS (CNAS)

POSSIBILITÉ DE TÉLÉCHARGER LES FORMULAIRES DE DEMANDE DE PRESTATIONS VIA LE SITE ÉLECTRONIQUE

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, mardi dans un communiqué, que les assurés sociaux peuvent désormais télécharger les formulaires relatifs aux demandes de prestations via leur compte personnel sur l'espace El-Hanaa et via le site électronique de la Caisse.

"Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de modernisation et de numérisation des services proposés à ses différents usagers et de son

programme d'amélioration du service public et d'allègement des procédures administratives, la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés informe l'ensemble des assurés sociaux qu'ils peuvent désormais retirer et télécharger les formulaires relatifs aux demandes de prestations via leur compte personnel sur l'espace El-Hanaa (version Web) et via le site électronique de la Caisse", lit-on dans le communiqué.

La CNAS informe également les employeurs de

"la possibilité de télécharger directement, via son site électronique, les formulaires relatifs au recouvrement des cotisations de sécurité sociale".

La Caisse invite les usagers à "profiter de ces facilités numériques qui visent essentiellement à rapprocher l'administration des citoyens, à leur faire gagner du temps et à leur éviter les déplacements vers ses structures".

RS